

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

## et du Vignoble neuchâtelois

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHÂTEL ET LES CONTRÉES AVOISINANTES — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

### ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
France domaniale	15.-	7.50	3.75	1.50
Etranger	46.-	23.-	11.50	4.-

Abonnements pris à la poste 50 c. en sus. Changement d'adresse 50 c.

Bureaux Administration: rue du Temple-Neuf 1. Rédaction: rue du Concert 6. Téléphone 207 - chèques postaux N. 178

### ANNONCES

Canton, 20 c. la ligne corps 7 (prix min. d'une annonce 75 c.). Mortuaires 30 c. Tardif 50 c. Réclames 75 c., min. 3.75. Suisse, 14 c. le millimètre (une seule insert. min. 3.50), le samedi 16 c. Mortuaires 18 c., min. 7.20. Réclames 50 c., min. 6.50. Etranger, 18 c. le millimètre (une seule insert. min. 5.-), le samedi 21 c. Mortuaires 23 c., min. 8.30. Réclames 60 c., min. 7.50. Mourage de flot à flot. — Demander le tarif complet.

### AVIS OFFICIELS



République et Canton de Neuchâtel

### Soumission

pour travaux de construction de chemins forestiers

Le Département de l'Intérieur met en soumission les travaux de construction des sections O et L, respectivement de 588 et 102 mètres de longueur au Croix du Van. Plans et cahiers des charges peuvent être consultés le jeudi 23 courant dès 16 heures et le samedi 25 courant dès 14 heures au bureau du sous-directeur, lequel tient à disposition des formulaires de soumission. Les soumissions, portant la mention « Soumission pour la construction de chemins au Croix du Van » doivent être adressées au sous-directeur, jusqu'au mardi 28 juin 1927.

Couvet, le 20 juin 1927. L'Inspecteur des Forêts du 1<sup>er</sup> arrondissement E. BOVET.

### VILLE DE NEUCHÂTEL

### Enseignement ménager

La Commission scolaire organise des COURS PRATIQUES sur les différentes manières de conserver les fruits et les légumes. Ces cours comprennent trois leçons et ont lieu au nouveau collège des Terreaux, de 19 à 22 heures.

INSCRIPTIONS: le vendredi 24 juin, de 19 à 21 heures, au collège des Terreaux (Annexe), salle No 10. Les cours commenceront le MARDI 27 JUIN. FINANCE D'INSCRIPTION: Fr. 5.- perçus au moment de l'inscription. Le Directeur des Ecoles primaires

### IMMEUBLES

A vendre à Peseux, aux Prises du Haut, terrain de 2500 m<sup>2</sup> en nature de champ. Beau sol à bâtir, situation admirable, à proximité immédiate d'une route. Prix de vente fr. 2.50 le mètre carré. S'adresser en l'étude de M. Max Fallet, avocat et notaire, à Peseux.

### Maison à vendre

A vendre, près du Vauseyon, jolie maison neuve comprenant trois logements de quatre pièces, garages, jardin et dépendances. Tramway à proximité. Conditions favorables. Etude René Landry, notaire, Seyon 4.

### Vente aux enchères d'une petite maison, à St-Blaise

Le LUNDI 27 JUIN, à 8 h. 1/2 du soir, à l'HOTEL COMMUNAL de SAINT-BLAISE, Salle de Justice, les enfants de feu Charles-Frédéric EHLER exposeront en vente par voie d'enchères publiques, l'immeuble qu'ils possèdent, désigné comme suit au territoire de Saint-Blaise:

Art. 637, pl. 1<sup>er</sup>, No 45 et 46, à SAINT-BLAISE (bas du village), bâtiment et place de 59 m<sup>2</sup>. Cet immeuble est très bien situé au bord de la route cantonale, à proximité immédiate de l'arrêt du tram.

La PAROISSE de SAINT-BLAISE vendra en enchères, dans la même séance, l'immeuble joignant l'article ci-dessus, désigné comme suit:

Art. 1927, pl. 1<sup>er</sup>, No 106, place de 42 m<sup>2</sup>. Pour tous renseignements, s'adresser au Bureau de M. Eugène Berger, ou à l'Etude THOBENS, notaire, à Saint-Blaise.

### Vente d'un immeuble de rapport

Pour sortir d'indivision, les Hôrs BROSSIN-BERSET exposent en vente, par voie d'enchères publiques, le jeudi 7 juillet 1927, à 11 heures, en l'Etude des notaires Pettipierre & Hôrs, rue Saint-Maurice 12, à Neuchâtel, l'article 3567 du Cadastre de Neuchâtel, aux Parcs, bâtiments et place de 178 m<sup>2</sup>. Cet immeuble, situé aux Parcs, comprend trois appartements de trois chambres et magasin avec arrière-magasin; il est bien exposé. L'estimation cadastrale est de 35,000 fr. Les baux en cours peuvent être résiliés pour le 24 décembre 1927. — Pour prendre connaissance du cahier des charges et pour visiter l'immeuble, s'adresser soit en l'Etude de Me Barrelet, avocat, soit en l'Etude des notaires Pettipierre & Hôrs, chargés de la vente.

Etude G. Nicole, notaire, Ponts-de-Martel

### Vente des forêts de Thomasset Territoire de Brot-Dessus

Les forêts de Thomasset, divisées en quatre lots de contenance à peu près égales, seront exposées séparément en vente, par voie d'enchères publiques, le samedi 25 juin 1927, dès 14 h. 30, à l'Hôtel de la Loyauté, aux Ponts-de-Martel.

La superficie totale des quatre lots est de 218,583 m<sup>2</sup> ou 117 poses environ.

Le cube des bois des quatre parcelles réunies est de 6953 m<sup>3</sup> suivant inventaire de mai 1927 dressé par un expert forestier.

Pour ménager les arbres, les vérifications éventuelles de cet inventaire devront être faites à la orale.

Entrée en propriété et jouissance: 1<sup>er</sup> NOVEMBRE 1927.

Les propriétaires se réservent de traiter de gré à gré avant les enchères. Ces échéant, les amateurs sont priés de faire leurs offres soit à M. Contesse, expert forestier, à Couvet, soit au notaire soussigné, lesquels sont également chargés de fournir tous renseignements concernant le détail de l'inventaire, l'estimation des bois et les conditions de vente.

Par mandat: G. NICOLE, notaire.

Pour sortir d'indivision, on offre à vendre la belle propriété du

### château de Beauregard

au-dessus de Serrières, à proximité de la gare et du tram; situation magnifique; vue étendue.

Le château contient quatorze chambres, dont une grande salle; beaux plafonds anciens; bain, chauffage central. Nombreuses dépendances: logement, caves, pressoir, locaux divers à l'usage d'encavage. Jardin, verger et vignes de 8000 m<sup>2</sup>. (Terrain à bâtir.) Conditions avantageuses.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence Romande, vente d'immeubles, Place Purry 1, Neuchâtel, sans l'autorisation de laquelle aucun visiteur ne sera admis.

### ENCHÈRES

### Enchères de fourrages à Lignières

Landi 27 juin 1927, dès 9 heures, divers propriétaires exposeront en vente par voie d'enchères publiques, la récolte en foin et regain de leurs champs situés sur le territoire de Lignières.

Rendez-vous des amateurs devant l'Hôtel de Commune, à Lignières. Les propriétaires qui désireraient vendre leur récolte et qui ne se sont pas encore fait inscrire au Greffe du Tribunal II à Neuchâtel, voudront bien s'annoncer au Greffier le jour des mises. Neuchâtel, le 21 juin 1927.

Le greffier du tribunal II: Ed. NIKLAUS.

### Enchères de fourrages aux Hauts-Geneveys

Vendredi 24 juin 1927, dès 13 heures 1/2, Mme Edouard Lugnbühl, aux Hauts-Geneveys, fera vendre par enchères publiques la récolte en foin et regain de ses champs situés sur les territoires des Hauts-Geneveys et de Bondvilliers (40 poses).

Termes de paiement: 30 septembre 1927, moyennant cautions; escompte 2% au comptant.

Rendez-vous des miseurs à 13 heures, à la gare des Hauts-Geneveys. B 625 C

Cernier, le 20 juin 1927.

Le greffier du tribunal, W. Jeanrenaud.

Office des poursuites de Neuchâtel

### Enchères publiques

Le vendredi 24 juin 1927, à 16 heures, au domicile de Dame Marie Willemin-Diesler, au Landeron (La Sauvagerie), l'Office des poursuites vendra par voie d'enchères publiques:

### un piano noir

La vente sera définitive et aura lieu au comptant conformément à la loi sur la poursuite pour dettes.

Office des poursuites: Le préposé, A. HUMMEL.

### A VENDRE

### Potagers d'occasion

A vendre un potager à bois trois trous, « cocasse » cuivre tous accessoires, un potager à gaz trois feux, chez Redard-Loup, Cormondrèche.

A vendre pour cause de départ.

### meubles usagés

fautails, lits en fer, canapé, table à calandrier, voiture à caoutchouc, grande armoire en piteuzin, etc. S. Barrelet, Savagnin.

### A LA JOURNÉE DES RECORDS SUISSES DE ZURICH

18 juin 1927

PAR SA NOUVELLE VICTOIRE

# CONDOR

CONFIRME SES PRÉCÉDENTS SUCCÈS

Cat. 2 C.V. (250 cc.) individuel: PREMIER, P. Freléchoz 122 km. 440 à l'heure

Cat. 2 C.V. (250 cc.) expert: PREMIER, P. Vuillemin 121 km. 620 à l'heure

Cat. 3 C.V. (350 cc.) individuel: DEUXIÈME, F. Dumont 122 km. 440 à l'heure

Cat. 3 C.V. (350 cc.) expert: PREMIER, P. Vuillemin 148 km. 750 à l'heure

P. VUILLEMIN DÉTIENT LE RECORD SUISSE

cat. 350 cc., à 148 km. 750

Il bat non seulement ses concurrents de la même catégorie

mais il bat

tous les individuels toutes catégories, tous les experts des catégories

175 cmc., 250 cmc., 350 cmc., 500 cmc. et 750 cmc.

Solante démonstration de mise au point du Moteur de CONDOR

Succursale de vente, Neuchâtel: A. DONZELOT, place de l'Hôtel de Ville

### Accordéon, vélo

A vendre un accordéon, véritable « Stradella », 28 bases, chromatiques et 34 touches; ainsi qu'un vélo-moteur, le tout à l'état de neuf. S'adresser F. Bonson, pension Girard-bille, Serrières.

### Potager

A vendre potager à bois, bien conservé, bonne occasion. S'adresser de 11 à 13 heures, Maladière 11, 3<sup>me</sup>.

### Souliers tressés

depuis 16.50



Grande Cordonnerie Kurth Neuchâtel

### A vendre d'occasion un bateau

en parfait état, longueur 4 mètres, deux peires de rames, une TENTE en toile imperméable, de 200x200 cm., complète, avec accessoires. S'adresser à L. Widmer, peintre, Maladière 16.

### DÉMÉNAGEMENTS

St-Jean 1927

Tringles pour grands rideaux Stores automatiques Tringles de brise-bise plates et rondes Crochets X Timbres escompte 5%

Quincaillerie Loersch & Schneeberger Neuchâtel

### Imprimerie à remettre

A remettre bonne petite imprimerie avec journal, à de très bonnes conditions, dans station hôtelière. Situation intéressante pour personne sérieuse. Eventuellement restaurer comme intéressé. Renseignements et conditions, écrire sous chiffres L. G. 557 au bureau de la Feuille d'avis.

### A vendre une fauchuse

seize sections, état de neuf. Bas prix. S'adresser Charmettes 14, Vauseyon.

### A vendre un veau mâle

chez Alfred Rieser, Chaumont.

### DE NOTRE

### LIQUIDATION PARTIELLE

# SOLDÉS! FIN DE SÉRIES!

## PORCELAINES

soldée à des prix extraordinaires

Tasses et sous-tasses décorées, à café, thé, moka, série 4 -50

Plats à beurre décorés, série 5 -95

Plats ovales, festonnés, décorés

Série	6	7	8	9
cm.	30	30	31	33
	soldés à 1.25 1.85 1.95 2.45			

Saladiers décorés, 27 cm., série 10 1.95

Pots à lait, porcelaine décorée

Série	11	12	13	14
contenance	1/2	3/4	1	1 1/2
	soldés à 1.10 1.45 1.75 2.10			

Assiettes à dessert, décorées, 19 cm., série 16 -85

## ASSIETTES creuses ou plates,

24 cm., décorées, festonnées soldées à -85

Assiettes à fruits, décorées, 19 cm., série 15 -60

Saladiers blancs, 19 cm., série 18 -35

Déjeuners, porcelaine décorée, 9 pièces 7.50

Déjeuners, porcelaine décorée, 15 p. 11.90

Services à thé porcelaine, 15 pièces 11.90

## DINERS 23 pièces, pour 6 personnes, en porcelaine décorée et festonnée

série I soldés à 29.50

## Soldes 50% de rabais

Crémiers, porcelaine décorée, série 1 -75

Crémiers et sucriers, série 2 -85

Théières, pots à lait, etc., série 3 1.65

Cafetières, théières, etc., série 4 2.45

Cafetières, théières, etc., série 5 2.95

Verres à pied, en demi-cristal taillé à liqueur malaga vin champagne

Série	I	II	III	IV
	-80	-85	1.15	1.45

## DIVERS

à liquider à vil prix

Couteaux de table, série 1 -25

Couteaux d'office, série 2 -20

Couteaux à dessert en corne, série 3 -75

Couteaux de cuisine, grands, série 4 -85

Services à découper, sur carton, série 1 2.50

Paniers à pain en fer verni -85

Seaux à biscuits en couleur 1.95

Plats à gâteaux, bord nickelé, 28 cm. 3.75

Plats à gâteaux, bord nickelé, 30 cm. 4.25

Services à découper, manche corne, en écriin 4.15

Services à salade, manche corne, en écriin 4.15

## GARNITURES

savon, sable, soude, en émail soldées à 3.95

Presses à fruits en fer étamé 2.45

Moules à charnière, 1<sup>re</sup>

Série	1	2	3
diamètre	22	24	26 cm.
	1.45 1.75 2.10		

Plateaux à desservir, ovales, en fer verni

Série	1	2	3
diamètre	35	40	45 cm.
	1.95 2.45 2.95		

## PORTE-POCHES

32 cm., en émail blanc soldés à 2.95

Plateaux à desservir rectangulaires, en bois

Série	I	II	III	IV	V
	2.45	3.45	3.95	4.95	5.95

Saladiers en verre moulé

Série	I	II	III	IV	V
diamètre	15	18	20	23	25 cm.
	soldés -45 -60 -85 1.35 1.65				

## FAYENCE

soldée exceptionnellement bon marché

### GARNITURES DE LAVABOS

Série I. Garniture 4 pièces, décorées, cuvette 30 cm. 5.50

Série II. Garniture 5 pièces, comme dessin, cuvette 34 cm. 8.90

Série III. Garniture 5 pièces, article soigné 11.90

Série IV. Garniture 5 pièces, très grande cuvette 14.90

Boîtes à sel ou farine, série 7 -85

Déjeuner, 15 pièces, ou service à thé, 15 pièces, série 6 9.90

Série 8. Cafetières, pots à lait, etc. 1.95

Série 9. Plats ovales et ronds, décorés, creux 2.45

Série 10. Plats ovales et ronds, décorés, creux 2.95

Série 11. Plats ronds décorés, creux 3.45

Vases à fleurs, peints à la main avec intérieur en verre

Série I II III IV V

soldés -95 1.20 1.95 2.45 2.95

### GARNITURES

de cuisine, 14 pièces, avec boîtes à sel et à farine, soldées 12.90

Boîtes à sel ou farine, série 7 -85

Déjeuner, 15 pièces, ou service à thé, 15 pièces, série 6 9.90

Série 8. Cafetières, pots à lait, etc. 1.95

Série 9. Plats ovales et ronds, décorés, creux 2.45

Série 10. Plats ovales et ronds, décorés, creux 2.95

Série 11. Plats ronds décorés, creux 3.45

Vases à fleurs, peints à la main avec intérieur en verre

Série I II III IV V

soldés -95 1.20 1.95 2.45 2.95

## BAISSE DE PRIX

SUR TOUS LES

## Manteaux d'été pour dames

Manteaux de pluie, fr. 25.-

Manteaux mi-saison, » 35.-

Manteaux cover, » 42.-

Manteaux reps, » 49.-

Manteaux popeline » 52.-

Manteaux popeline » 59.-



AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse...

Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel

LOGEMENTS

Petit logement, gaz, électricité, Chavannes 13, 4me, c.o. A louer un appartement

de deux chambres et cuisine. S'adresser Buisson 5, 1er.

A LOUER LOGEMENTS un de quatre chambres, cuisine et grandes dépendances...

Rue de l'Hôpital, rue du Seyon. A louer dès le 24 juin, au centre de la ville, appartement au soleil, de quatre pièces et dépendances...

A louer un appartement de deux chambres et cuisine. S'adresser Buisson 5, 1er.

LOGEMENT d'une chambre et cuisine. Gaz et électricité.

Demander l'adresse du No 83 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer, rue de la Côte, immédiatement au pour épouse à convenir, pour petit ménage.

bel appartement très ensoleillé, quatre chambres, cuisine et dépendances, grand balcon, vue splendide. S'adresser Étude René Landry, Seyon 4, et pour visiter à M. Louis de Marval, Côte 46 b.

A louer pour le 24 juillet ou époque à convenir, côté est de la ville, un appartement moderne et très confortable, au 5me étage, de quatre pièces, salle de bains, véranda et toutes dépendances. Étude des notaires DUBIED, N°10.

Maison: logement de quatre ou cinq pièces. Étude G. Ester, notaire.

Avenue du 1er Mars, six étages, cinq pièces. S'adresser René Landry, Seyon 4, et pour visiter à M. Louis de Marval, Côte 46 b.

LOGEMENT de trois pièces, cuisine et dépendances, au centre de la ville. S'adresser Poteaux No 5, 4me.

Chemin du Becher: logement de deux chambres plus deux alcôves. Étude G. Ester, notaire.

Appartement à louer à Colombier six à huit chambres et dépendances, dans ancienne maison, jardin, chauffage central. S'adresser pour visiter au Pontet Colombier et pour traiter à l'Étude Wavre, notaire, à Neuchâtel.

A louer, à Peseux tout de suite ou pour époque à convenir, petite propriété comprenant maison de quatre chambres, cuisine, vastes dépendances et terrain de 500 mètres environ. Situation admirable. Prix de location: fr. 1150.- S'adresser en l'Étude de M. Max Fallet, avocat et notaire, à Peseux.

A louer au centre de la ville, beau logement de cinq pièces, chambre de bain, cuisine, confort moderne.

Séjour d'été A louer, à de favorables conditions, petit appartement meublé, trois chambres et cuisine. Belle situation. S'adresser à Mme Paul Juvet, Versoignes-Matras, la Côte-aux-Frères.

Beaux-Arts, à remettre appartement de six chambres et dépendances. Convientrait aussi pour bureaux. Étude Petitpierre & Hoit, c.o.

A louer un appartement de trois pièces et dépendances. S'adresser à G. Bataillard, rue du Trésor 7.

A louer tout de suite ou pour époque à convenir, ruelle Breton 4, 2me étage.

de deux chambres et dépendances. Pour le 24 septembre, logement de trois chambres et dépendances. S'adresser à G. Bataillard, rue du Trésor 7.

A louer pour tout de suite ou époque à convenir, à petit ménage.

LOGEMENT de deux chambres et dépendances. Pour le 24 septembre, logement de trois chambres et dépendances. S'adresser Étude N° 13, 2me à gauche, c.o.

Château: logement de trois chambres. Étude G. Ester, notaire.

Pour le 24 juin, à louer à la rue de l'Hôpital 101

appartement de deux chambres, cuisine et dépendances. S'adresser Étude Guinand, Balliod, Berger et Hofer.

Appartement moderne et confortable cinq chambres et toutes dépendances, balcon et véranda, chauffage central, bain, vue superbe. À remettre immédiatement ou pour date à convenir, dans villa, onest ville. S'adresser, avant 15 heures, Mallette 13, 5me ou téléphoner au No 778.

Étude BRAUEN, notaires Hôpital 7

Logements à louer: 2-3 chambres, Moulins et Tertre, 3 chambres, Faliys, 3 chambres, Château, 3 chambres, Faliys et Moulins. Gardes-meubles, ateliers, caves, Boissac, Raffinerie, Quai Suchard, Mallette, Saint-Honoré Passage Meuron.

CHAMBRES Chambre meublée, indépendante, au soleil. S'adresser à Mme Carand, Grand-Buc 2.

A louer, pour monsieur, chambre meublée. Trelle 6, 5me, c.o.

Chambre et pension pour jeunes filles sérieuses, demoiselles de bureau ou de magasin. S'adresser à Mme Bieser, rue de la Trelle 10, 5me.

LOCAT. DIVERSES Ateliers et bureaux à louer A louer pour le 24 septembre prochain, dans un bâtiment à construire, à proximité immédiate de l'Avenue de la gare, de vastes locaux à l'usage d'ateliers avec bureaux et dépendances. Pour consulter les plans et traiter, s'adresser à l'Étude Clerc, rue du Musée 4.

Garde-meubles A louer une grande chambre. S'adresser rue Louis Favre 8, au rez-de-chaussée, de 8 à 10 h. ou dès 19 h. 3/4.

Grande cave à louer, passage Meuron. Étude Brauen, notaires, Hôpital 7.

A louer, à Mallette, beau local pour atelier ou magasin. Étude Brauen, notaires, Hôpital 7.

Garde-meubles. A louer, au centre de la ville, différentes pièces à l'usage de garde-meubles. Étude Petitpierre & Hoit, c.o.

Grands locaux à louer, quai Suchard. Convientrait pour ateliers, entrepôts. Étude Brauen, notaires, Hôpital 7.

DEMANDES À LOUER On cherche pour le 15 septembre DEUX BELLES CHAMBRES dans la même maison ou deux chambres contiguës bien meublées. S'adresser par écrit à M. Y. 528 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES Jeune dame bien éduquée cherche place chez dame seule ayant petit ménage, pour compagnie ou travaux de ménage pas pénibles, contre son entretien et petite rétribution. Écrire sous chiffres A. O. 534 au bureau de la Feuille d'avis.

Volontaire Jeune Suissesse allemande, 15 ans, bien recommandée, cherche place dans famille pour apprendre la tenue d'un ménage soigné. Offres écrites sous chiffres P. J. 561 au bureau de la Feuille d'avis.

Volontaire Jeune fille de bonne famille cherche place pour se perfectionner dans la langue française; bons soins exigés. Écrire case postale 648, Neuchâtel.

PLACES On demande pour tout de suite une femme de chambre S'adresser Côte 59.

ON CHERCHE pour Bâle, pour le 1er juillet, jeune fille de bonne famille, auprès d'un enfant de 2 ans et pour aider au ménage; occasion d'apprendre la langue allemande. S'adresser offres à M. Reinegrod, Maderolstrasse 1682 H.

ON CHERCHE Jeune fille pour aider dans le ménage et au jardin. Petite gages. Mme Hofer, Messer, Kappelen près Aarberg.

une jeune fille de très bonne famille, Suissesse française, contre son entretien, pour aider à côté de femme de chambre dans un ménage très soigné. S'adresser Optingens, No 4, rez-de-chaussée, Berne.

filie expérimentée pour soigner un enfant de 18 mois et s'occuper un peu de deux enfants suivant l'école. S'adresser offres écrites sous chiffres T. R. 551 au bureau de la Feuille d'avis.

ON DEMANDE une cuisinière Entrée date à convenir. Demander l'adresse du No 540 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande pour tout de suite, pour un séjour de montagne au Savoie, une JEUNE FILLE pour partager le travail avec une bonne. Réponse à E. Du Bois, Cornaux.

On cherche bonne cuisinière expérimentée, forte gages, ou cuisinière remplaçante. S'adresser rue Fleury 1, 1er.

On demande jeune fille comme volontaire Occasion d'apprendre la langue allemande. Chaque mois, argent de poche. Vie de famille. Mme Strist-Wehler, Sompech. JH 10839 Lz

On demande une femme de chambre S'adresser Hôtel du Poisson, Aarberg.

ON CHERCHE JEUNE FILLE pour aider à tous les travaux d'un ménage soigné. S'adresser à Mme Willy Holliger, Trois-Portes 7.

Jeune fille de 20 ans au moins, sachant cuire et faire ménage soigné, est demandée, pour entrée immédiate. Demander l'adresse du No 559 au bureau de la Feuille d'avis.

ON DEMANDE pour tout de suite une JEUNE FILLE pour les commissions. S'adresser l'entrepôt O. THIEL & Cie, Faubourg du Lac 17.

ON CHERCHE cuisinière capable, pour hôtel de montagne. Entrée immédiate. Demander l'adresse du No 541 au bureau de la Feuille d'avis.

ON DEMANDE une jeune fille de 15 à 18 ans, honnête et de toute confiance pour aider aux travaux du ménage; gages suivant capacité. Entrée immédiate. S'adresser à Mme Ernest Solles, Surles (Valley).

ON DEMANDE une personne sérieuse et active, bien au courant des travaux du ménage et pouvant succéder cuisinière. Entrée immédiate. Place stable et bons gages si la personne convient. S'adresser Mme Guyot, La Colonne, Malvilliers.

ON DEMANDE pour Neuchâtel femme de chambre expérimentée Indiquer âge, références et prétentions sous chiffres H. P. 537 au bureau de la Feuille d'avis.

EMPLOIS DIVERS Jeune homme sachant bien conduire cherche place de chauffeur ou éventuellement de manœuvre. Demander l'adresse du No 555 au bureau de la Feuille d'avis.

ON DEMANDE pour Saint-Blaise employée sténo-dactylographe bien au courant des travaux de bureau. Entrée: 1er juillet. S'adresser les offres meublées de références, copies de certificats et prétentions de salaire, sous B. O. 543 au bureau de la Feuille d'avis.

Représentant Engagement fixe offert à représentant énergique. Connaissance des deux langues exigée. Entrée immédiate. Adresser offres case postale 247 Ville.

Employé supérieur Importante fabrique d'horlogerie de Bienne engragerait pour son département de vente, un employé de première force, très versé dans la question des relations avec la clientèle et connaissant à fond les marchés étrangers. Doit être rompu à tous travaux de bureau, particulièrement très au courant de la question des boîtes et décors. Connaissance des langues exigée. La préférence sera donnée à personne ayant déjà occupé place analogue. Faire offres avec prétentions, copies de certificats et curriculum vitae sous chiffres E 2401 U à Publicitas Bienne. JH 10214 Y

Vendeuses qualifiées trouveraient occupation dans importante maison d'alimentation de la place de Lausanne. Offres sous case postale 20607, St-François, Lausanne.

SERRURIER sérieux et capable de travailler seul connaissant les travaux de bâtiment à fond, est demandé pour tout de suite, chez J. Cerottini, serrurier, Rensens-Granges.

ON DEMANDE pour le dimanche 26 juin, vingt sommelières pour servir dans un banquet, ainsi que quatre LAVEUSES S'adresser au Restaurant du Mail.

Jeune homme âgé de 18 ans cherche place chez jardinier où il pourrait aider aux divers travaux et où il aurait l'occasion d'apprendre la langue française. On accepterait éventuellement place d'apprenti jardinier dans établissement occupant de toutes les branches. S'adresser offres écrites sous chiffres O. H. 586 au bureau de la Feuille d'avis.

Représentants-détaillants Consortium, fabricant des articles de lire nécessaire, avec système de vente très intéressant, cherche, dans chaque localité, personnes solides et possédant un magasin (ordonnaires pas exclus) pour faire la vente au détail. Renterie à carte de poste restante 245.

Jeune homme sérieux et travaillant, ayant suivi l'école secondaire, trouverait place comme débutant dans un bureau de vignettes. Connaissances de géographie exigées. Offres écrites sous chiffres E. G. 586 au bureau de la Feuille d'avis.

Employé (ce) de bureau Commis connaissant à fond la comptabilité, la sténodactylographie et parlant si possible l'anglais, est demandé par fabrique. Situation d'avvenir pour personne sérieuse et capable. Écrire sous chiffres D. F. 543 au bureau de la Feuille d'avis.

ON DEMANDE pour tout de suite un bon faucheur chez Arthur Geiser, Enges sur Saint-Blaise.

CARTES DE VISITE en tous genres A L'IMPRIMERIE DE DE JOURNAL

Coupe de cheveux soignée pour dames et messieurs onductions Salons de coiffure SCHWANDER Seyon 15 - Grand-Rue 14 Téléphone 884

1871 Dimanche 24 juin à TETE DE RANG Réunion du groupement et de leurs familles, à 11 heures. Prière de se faire inscrire pour le banquet à M. J. Boiteux, à Carrière. Bon accueil, invitation cordiale aux amis. Consommation de 1er choix. Se recommander, Albert BRANDT.

Chaumont Chambres bien situées, bonne pension, au Chalet de la Poste. Qui prendrait contre paiement, ou éventuellement en échange, en vacances deux garçons de 14 ans, à partir du 15 juillet, pour environ trois semaines. Adresser offres avec indication du prix à M. E. Wassmer-Schmid, Hôpitalgasse, Aarau.

Famille de pasteur, d'un village des bords du lac de Constance, reçoit un ou deux jeunes gens désirant passer leurs vacances en Suisse allemande. On parle le bon allemand. Demander l'adresse du No 559 au bureau de la Feuille d'avis.

Personne travaillante cherche à faire lessives et nettoyages S'adresser Chavannes 12, 2me.

Chalet - Restaurant du Wildhorn ARBAZ - Alt. 1300 m. Magnifiques forêts à proximité. Très recommandable. Prix de pension et chambre depuis Fr. 7.-

Jeune fille demande à entrer dans famille distinguée de la Suisse romande comme demi-pensionnaire pour juillet. - Piano. - Écrire sous O. B. 560 au bureau de la Feuille d'avis.

Un jeune Allemand désire prendre des leçons de français avec une jeune dame. S'adresser sous chiffres P. 553 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande des leçons de conversation avec une jeune dame. S'adresser sous chiffres M. A. 552 au bureau de la Feuille d'avis.

BATEAUX A VAPEUR

JEUDI 23 JUIN 1927 et le temps est favorable Promenade à Gléresse et l'île de St-Pierre

ALLER Neuchâtel 9 h. 30 12 h. 45 Saint-Blaise 9 h. 45 14 h. - Landeron 10 h. 30 14 h. 45 Neuveville 10 h. 45 15 h. - Ile 11 h. 15 15 h. 30 Gléresse 11 h. 15 15 h. 15

RETOUR Gléresse 11 h. 20 17 h. 15 Ile 11 h. 30 17 h. 30 Neuveville 11 h. 45 17 h. 45 Landeron 12 h. 15 18 h. 30 Saint-Blaise 12 h. 45 18 h. 50 Neuchâtel 12 h. 45 18 h. 50

À 11 heures le bateau touche le débarcadère Nord et à 15 h. 30, celui situé au Sud de l'île.

PRIX DES PLACES de Neuchâtel et I. cl. 1.50, cl. 1.00, cl. 0.50 de Saint-Blaise 2.-, 1.50, 1.00 de Landeron 2.-, 1.50, 1.00

Prix réduits pour écoles Société de navigation.

Université de Neuchâtel Avis aux pensions Les personnes disposées à prendre des pensionnaires pendant les mois d'été sont priées de bien vouloir donner leur adresse jusqu'au 30 juin, avec le prix de pension, par jour ou par mois, au secrétaire de l'université afin d'établir une liste de pensions pour les élèves du cours de vacances. Droit d'inscription: Fr. 2.-. Secréariat de l'Université.

Questions d'IMPOTS Représentation Recours PRÊTRE expert comptable La Chaux-de-Fonds

PENSION Dames âgées trouveraient logement agréable et pension dans maison bourgeoise. Beau parc. La préférence serait donnée à personnes pouvant meubler leur chambre et parlant un peu l'allemand. Adresse: Mme Haller, Les Cèdres, Bondry.

Chalet - Restaurant du Wildhorn ARBAZ - Alt. 1300 m. Magnifiques forêts à proximité. Très recommandable. Prix de pension et chambre depuis Fr. 7.-

Jeune fille demande à entrer dans famille distinguée de la Suisse romande comme demi-pensionnaire pour juillet. - Piano. - Écrire sous O. B. 560 au bureau de la Feuille d'avis.

Un jeune Allemand désire prendre des leçons de français avec une jeune dame. S'adresser sous chiffres P. 553 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande des leçons de conversation avec une jeune dame. S'adresser sous chiffres M. A. 552 au bureau de la Feuille d'avis.

BATEAUX A VAPEUR

JEUDI 23 JUIN 1927 et le temps est favorable Promenade à Gléresse et l'île de St-Pierre

ALLER Neuchâtel 9 h. 30 12 h. 45 Saint-Blaise 9 h. 45 14 h. - Landeron 10 h. 30 14 h. 45 Neuveville 10 h. 45 15 h. - Ile 11 h. 15 15 h. 30 Gléresse 11 h. 15 15 h. 15

RETOUR Gléresse 11 h. 20 17 h. 15 Ile 11 h. 30 17 h. 30 Neuveville 11 h. 45 17 h. 45 Landeron 12 h. 15 18 h. 30 Saint-Blaise 12 h. 45 18 h. 50 Neuchâtel 12 h. 45 18 h. 50

À 11 heures le bateau touche le débarcadère Nord et à 15 h. 30, celui situé au Sud de l'île.

PRIX DES PLACES de Neuchâtel et I. cl. 1.50, cl. 1.00, cl. 0.50 de Saint-Blaise 2.-, 1.50, 1.00 de Landeron 2.-, 1.50, 1.00

Prix réduits pour écoles Société de navigation.

La maison du chat qui revient

par MICHEL EPUY 16

XIII Une parodie

A midi, le brillant cortège s'arrêta dans une forêt au pied d'un chêne immense. Elaine, pâle comme un lis brûlé par les ardeurs du soleil, chancelait sur sa selle...

Alors le jongleur, monté sur un âne, s'avancant vers elle, avec un rouleau caché dans une gerbe de rosea.

Très haute et gracieuse dame, dit-il, ma complainte est achevée...

Elaine prit les roses, en aspira lentement le parfum, puis d'un geste souverainement las, les jeta à terre...

Lis! cria-t-elle. ... Alors, tremblant et courbé, le poète dit:

Ici, Henri Calame s'arrêta, la plume en l'air... Il se voyait obligé d'inventer la poésie de son jongleur... Il n'avait pas prévu ça... Il n'avait jamais écrit de vers... Il alluma une cigarette...

« Il n'y a pas de vers, sans rimes, ni règles, ce ne doit pas être malin! » se dit-il. ... Il écrivit d'un jet:

Les vergers sous leurs blanches robes, Elaine, les as-tu oubliés? Les vergers sur les vertes collines, Et le haut vitrail étincelant? Las, las, où est Elaine? Elaine, qu'as-tu oublié!

Le château et sa forte tour, Elaine, l'as-tu oublié? Et le parc embaumé Sous le couchant plus doux? Las, las, où est Elaine? Elaine, qu'as-tu oublié!

Le ciel velouté de la nuit, Elaine l'as-tu oublié? Et tes rêves de jeune fille, Et tes rires si frais? Las, las, où est Elaine? Elaine, qu'as-tu oublié!

Henri s'arrêta, assez satisfait. Il se relut à haute voix et admira le rythme de ses vers.

Mais à ce moment la cloche du dîner sonna et le jeune romancier se rendit au « repas des fauves », comme il disait.

On était arrivé au dessert sans trop de tumulte, lorsqu'une des jumelles lança son bol de lait à la figure de sa mère. Celle-ci se leva, saisit l'enfant et l'emporta au dehors pour la foudroyer.

Comme bien d'autres mères, Mme Fabreguette se fâchait surtout quand ses enfants l'importunaient elle-même, et quoique les bains de lait soient excellents, dit-on, pour le teint, elle ne s'accoutuma pas de la méthode d'application.

Tandis que les vociférations de la petite personne foudroyée remplissaient la maison, Henri entra vite à la bibliothèque. Il avait hâte de revoir son poème... mais il chercha longuement et inutilement la feuille de papier qui avait reçu la précieuse inspiration... Alors, il se mit vite à la récrire avant de l'avoir oublié, puis il se perdit à nouveau dans les aventures compliquées et moyenâgeuses de l'incomparable Elaine...

Cela n'émeut-il pas votre tendre cœur? demandait pendant ce temps Mme Vernejoul à François...

Moi, ce barbare traitement infligé à une si pure jeune fille m'indigne! cria Paul en s'enfuyant.

— Je ne suis pas très endurci, dit François, mais j'avoue que j'ai quelque plaisir à entendre ça...

— Si cette petite peste avait jeté son lait à la figure de quelqu'un d'autre, poursuivit Mme Vernejoul, sa mère se serait bornée à lui dire: Ne gaspille pas ce bon lait, ma chérie!

Son imitation de la voix doucereuse de Mme Fabreguette était si bonne que François éclata de rire.

Tout le monde avait été chercher au dehors des endroits plus tranquilles. Seul Guillaume et l'autre jumelle se battaient devant la porte de leur mère pour avoir le privilège de regarder l'exécution par le trou de la serrure.

Guillaume étant sorti vainqueur de ce pugilat, sa petite sœur s'allongea sur le ventre et put apercevoir par l'interstice se trouvant sous la porte le spectacle enchanteur de sa sœur bien foudroyée.

Eulalie Vernejoul qui avait été témoin du fait en allant chercher son croquet, le raconta à François.

Pour une fois, la douce maman n'y va pas de main morte, dit-elle; je suppose qu'elle fesse sa progéniture avec une pantoufle, car cela claque exactement comme la seule fois que je me permis de corriger un enfant d'un de mes maris.

Cela se produisit lors de mon retour à la maison après mon cinquième voyage de noces...

Vous pensez bien, ma chère, reprit-elle en s'animant comme toutes les fois qu'elle contait un de ses avatars conjugaux, vous pensez bien que je ne me serais pas mis la corde au cou pour la cinquième fois si j'avais su ce qui m'attendait, mais, hélas, il faut faire des expériences en cette vie, et personne ne peut les faire à notre place.

J'ai lu ces tas de romans sur les affreux traitements et les malheurs des enfants pourvus d'une marâtre... Hélas, je n'ai jamais lu la description des malheurs de la belle-mère! Votre mari, avec tout son grand talent, devrait bien traiter ce sujet, et je pourrais lui fournir des renseignements, allez!

Pour moi, cette expérience-là me fit vieillir de dix ans en moins de trente-six mois!

... François, somnolente un peu, et ne sachant où se réfugier, gardait une attitude attentive qui encouragea la narratrice à exposer une de ses aventures matrimoniales.

En fait, reprit Eulalie, je savais seulement cette fois que mon futur avait des enfants. Je ne les avais jamais vus. Il vivait séparé d'eux, sans doute pour avoir la paix, et il commença par me mentir en me disant qu'il n'en avait que trois...

Ma chère, il en avait huit, et ils avaient de la méchanceté pour seize!

Cet homme avait commencé de me faire la cour au cimetière. Je venais de perdre mon quatrième et il le reposait en bonne place dans le tombeau monumental dont je vous ai parlé une fois. J'étais en train de faire graver son nom, son âge et ses mérites sur la face de marbre qui lui revenait, et je m'occupais de planter quelques fleurs au bon endroit, lorsque je rencontrai mon cinquième destin!

Vous comprenez, j'ai toujours tenu à faire tout ce qui est convenable vis-à-vis de mes maris décédés aussi bien que de leur vivant, et à chacun j'ai planté sur son côté de tombe sa fleur favorite. Et j'en mettais beaucoup afin qu'au jour du jugement aucun d'eux ne puisse m'accuser de n'avoir plus pensé à lui ou d'avoir favorisé l'un plutôt que l'autre.

Sans doute quelques-uns de ces fleurs étaient mal placées peut-être dans un cimetière... Un de mes maris aimait les tournesols, et

alors au moment de leur floraison, il y en avait une telle masse sur sa tombe que cela semblait illuminer tout le cimetière.

Sur la tombe voisine, c'étaient des géraniums écarlates, tels que les adorait Gustave. C'était un drôle d'homme, Gustave; il était absolument chauve, et n'avait pas un poil excepté une très mince couronne de cheveux jaunes; et son crâne prenait une couleur rouge vif quand il se mettait en colère... Ah, ma chère, vous ne connaissez pas les gens aux cheveux carotte! Ils ont un caractère impossible! Ce sont des barils de poudre, des paquets de fusées! On ne sait jamais, avec eux quelle parole innocente, quel geste involontaire, les fera sauter, éclater, tonner! Ne vous remariez pas avec un poil de carotte, ma chère, si jamais votre écrivain vous quitte pour un monde meilleur! Croyez-m'en, je n'en ai eu qu'un, mais ça m'a largement suffi!

Il s'appelait Jacques, et il venait au cimetière. Quand vous rencontrez un homme au cimetière, c'est que c'est un veuf de récente date, ça se conçoit. Lorsque je le vis arroser et soigner des fleurs non loin de moi, je compris que son deuil n'était pas ancien quoique le crêpe de son chapeau fût tout roussi et fané.



# LETTRE DU TESSIN

(Correspondance particulière)

## Un accident de montagne... politique

Dans la soirée de la Fête-Dieu (jeudi passé), à Caprino, vis-à-vis de Lugano, la jeunesse de l'endroit qui célébrait la « festa » sur un rustique pont de bois fut mise en émoi par des appels au secours faibles et lointains, venant des pentes à pic dominant le lac et formant le versant suisse de la chaîne qui culmine au Camol et à la Sighignola, cette dernière à plus de 1300 mètres.

On pensa aussitôt qu'il s'agissait de touristes égarés sur ces rampes extrêmement abruptes, coupées de pans de rochers verticaux et sillonnées de dévaloirs à pic. Une région fort tranquille et d'autant plus dangereuse que la partie supérieure de la montagne est en pente douce et que de là-haut, on a l'impression de pouvoir descendre sans difficulté, tout droit vers le lac, dans lequel se mire ce versant.

Aussi, à Caprino, d'où il a déjà fallu à plusieurs reprises, aller tirer d'embaras des « alpinistes » qui s'étaient imprudemment engagés dans ce labyrinthe, organisait-on tout aussitôt une colonne de secours, munie de lanternes ainsi que de cordes et guidée par un chasseur connaissant bien la région. Après plus de cinq heures de varappe chatouilleuse, dans des parages où jamais le touriste ne s'égare, la petite troupe se trouva en présence de deux hommes, accrochés à un replat et poussant des hurlements de désespoir. Non sans peine, on les hissa, à bout de cordes... et de forces, dans des régions moins inhospitalières, pour les descendre ensuite à Caprino, où ils arrivèrent à cinq heures du matin, plus morts que vifs. Une heure plus tard, ils étaient conduits à Lugano, soumis à un interrogatoire et... écorchés, pour être d'ailleurs relâchés quelques heures après.

Quel crime avaient donc commis ces pauvres diables ? Des contrebandiers... dites-vous. Pas de risques ! Ces messieurs, en effet, connaissent tous les recrocs de la montagne et sont bien trop habiles varappeurs pour se mettre dans pareil pétrin.

Non, il s'agissait, tout simplement, de touristes « politiques » et les deux rescapés, des citoyens de la ville Eternelle, avaient voulu quitter l'Italie sans passeport, ce qui est assez à la mode, paraît-il, ces temps-ci. Ils avaient choisi pour cela notre frontière ; le jour de la Fête-Dieu, ils s'étaient mêlés à la foule des touristes qui viennent goûter, à Lanzo d'Intelvi, l'air pur des hauteurs. Soit dit en passant, ce jeudi-là, tout Milan était monté là-haut par la belle route automobile conduisant jusqu'au belvédère de Sighignola.

Discrètement, nos gaillards — ils étaient quatre — avaient franchi la frontière et c'est en descendant sur Caprino qu'ils se trouvèrent à un certain moment, coincés à un endroit où ils ne pouvaient plus monter ni descendre. On sait le reste !

Pour finir, un petit trait montrant bien à quel point est exubérante l'imagination de nos voisins du sud : en arrivant à Caprino, l'un des rescapés se mit à pleurer à chaudes larmes, en songeant, dit-il, à ses deux amis qu'il avait vus, de ses yeux vu, venir, dans une effroyable chute, se fracasser à une centaine de mètres plus bas que le percheroir où il se cramponnait. On allait, sur le champ, organiser une nouvelle expédition pour aller chercher les cadavres... lorsque ceux-ci, en bonne santé, et l'ose dire, arrivèrent à leur tour au village. Ils avaient été, eux aussi, en difficulté, mais n'avaient pas fait de chute mortelle. Du moins ils l'affirmaient... et on les crut sur parole !

## Un cas rare

L'article 370 du code civil dispose : doit être pourvu d'un tuteur tout majeur qui, par sa prodigalité, son inconduite ou sa mauvaise gestion, s'expose, lui ou sa famille, à tomber dans le besoin.

Si quelqu'un, en suivant à la lettre les préceptes de l'Evangile, donne aux pauvres, sinon la totalité, au moins une grande partie de sa fortune, peut-il être mis sous tutelle en vertu de l'article précité ?

Ce cas, certainement rare, a été soumis il y a quelque temps au Tribunal fédéral.

M. X., à Münchwilen (Thurgovie), avait hérité d'une fortune assez rondelette, estimée par le fisc 50.000 francs. Il vivait plus que modestement, et onques ne sut qu'il fut généreux envers les pauvres. Un beau jour, il se mit à fréquenter les réunions de la Science chrétienne et, depuis lors, son esprit de charité ne connut plus de bornes. Il donna aux pauvres tout son bien mobilier (titres, argent, etc.), ne gardant que quelques centaines de francs et un petit bois de la valeur de 14.000 fr. Questionné sur les motifs de cette soudaine générosité, qui paraissait étrange surtout à ses futurs héritiers, X. déclara qu'il ne faisait qu'obéir à ses nouvelles convictions religieuses et aux préceptes de la

Il me dit qu'il avait une belle propriété au-dessus d'Abondance, mais qu'il n'y habitait plus depuis la mort de sa femme, de peur de s'abandonner à sa douleur. Cette délicatesse de sentiments me le fit estimer et malgré son état de fortune peu brillant, je me décidai, j'acceptai de faire servir à ce nouveau mariage une de mes vieilles alliances, ce qui vous explique que je n'en aie que six quoique j'aie été mariée sept fois.

Vous savez comment je fais ? J'en mets une à l'anniversaire qu'elle indique et la porte jusqu'à l'anniversaire suivant. Il y en a une que je ne porte qu'une semaine, hélas, et c'est celle qui me fait souvenir du moins mauvais des hommes avec qui j'ai été liée par les nœuds sacrés du mariage.

Enfin, je reviens à mon cinquième. Nous nous mariâmes donc sans grand tralala, vu son état de fortune, puis nous partîmes ensemble en voiture pour son domaine d'Abondance.

Jacques conduisait, et mon expérience du mariage me fit deviner qu'il me cachait quelque chose, lorsque je le vis reprendre et abandonner le fouet, retenir le cheval là où on pouvait trotter et ne pas entendre ce que je lui disais...

Finalement, j'eus une intuition de la vérité : — Jacques chéri, dis-je, combien m'as-tu dit que tu avais d'enfants ?

— Huit, dit-il en se réclant le gosier.

— Ah ! Ah ! Mais tu m'avais dit trois !

— Je parlais des enfants de ma première femme, mais mes autres épouses m'en ont donné aussi, l'une deux, l'autre trois... Ne te l'aurais-je pas dit ?... Ah ! je croyais bien t'avoir raconté tout cela !

— Mais non !

— C'est que ta beauté m'a ensorcelé !

Alors la fougère le cheval si fort que je crus passer par-dessus les roues,

Bible. A la demande à qui il avait donné ses biens, X. refusa de répondre en rappelant la parole : la main gauche doit ignorer ce que donne la main droite. Il s'agissait par ailleurs d'un homme parfaitement valide, intelligent, sobre, qui, même sans sa fortune, pouvait pourvoir à ses besoins et se passer des soins et de l'aide d'autrui.

Il fut néanmoins mis sous tutelle par les autorités thurgoviennes, en application de l'article 370 du code civil.

D'où recours au Tribunal fédéral, dans lequel il expliquait que sa manière d'agir lui était dictée par sa conscience et ses principes religieux, auxquels, en le mettant sous tutelle, on avait fait violence, contrairement à l'article 49 de la Constitution fédérale, lequel garantit la liberté de conscience et de croyance. Il n'avait fait, disait-il, que suivre l'exemple de saint François d'Assise, dont l'Eglise catholique a célébré l'anniversaire le 700ème anniversaire avec toute la pompe et l'éclat de ses rites.

A l'unanimité, le Tribunal fédéral a admis le recours. Motifs : Il ne peut être question de l'application de l'article 370 du code civil. M. X. dispose d'une fortune d'au moins 14.000 fr. Il est valide et sobre et son travail peut suffire à ses besoins. Il déclare, en outre, qu'il veut garder le reste de ses biens pour ses vieux jours, afin de ne pas tomber à la charge de la commune. En donnant le superflu aux pauvres d'après ses principes religieux, il n'a pas agi en prodigue. La notion de la prodigalité suppose un élément subjectif : elle doit dériver d'une faiblesse de caractère, par laquelle quelqu'un dépense ses biens d'une manière désordonnée, sans utilité et sans but admissible. Il ne s'agit point d'un cas semblable. La donation que X. a faite aux pauvres n'est certainement pas sans utilité ni but licite. Il ne s'agit pas non plus de mauvaise gestion, laquelle, d'après la jurisprudence du Tribunal fédéral, suppose une incapacité à gérer ses biens, due à un défaut d'intelligence, de volonté ou du sens de l'ordre.

(*Journal de Genève*.)

## Les privilèges du progrès

L'on vante beaucoup la place qui est faite de nos jours à la femme moderne, et l'on plaint volontiers son aïeule, celle qui n'avait qu'une instruction rudimentaire, qui vivait cachée à l'intérieur du foyer, qui n'était pas en état de se suffire et qui se passait du droit de vote. N'ignorait-elle pas également quelques-unes de nos préoccupations, n'avait-elle point de soucis et le cœur moins lourd de responsabilités ?...

Elle ne rêvait pas d'autre bonheur que celui d'avoir un foyer qu'elle tenait raisonnablement propre, des enfants auxquels elle donnait une nourriture qu'elle considérait comme substantielle. S'ils étaient malades, ou s'ils mouraient, elle se résignait à les perdre sans se demander si quelque aïeux microbe n'avait pas contaminé l'eau ou le lait, et se réjouissait tristement de peupler le ciel.

Elle ne combattait l'embonpoint que par l'exercice des balais et des plumeaux ; elle n'aurait jamais rêvé de se mettre à la diète ou de réviser son menu parce qu'elle perdait son élégance et arrondissait son tour de taille. Elle agrandissait ses ceintures de quelques centimètres, au lieu de retrancher le pain et les pommes de terre ; et si elle avait bon appétit, elle se mettait à table sans arrière-pensée, ne s'at-

tendant nullement à rester toujours jeune. Lorsqu'elle devenait trop pesante ou souffrait de rhumatisme, elle diminuait son activité sans scrupule, et l'on avait bien étonné nos grand-mères, si on leur avait conseillé, comme remède, de faire le tour de la ville chaque jour...

La femme d'aujourd'hui n'avait pas à se martyriser pour rester jeune, parce que la vieillesse était un temps de repos après la vie active, une excuse pour ne plus faire les mêmes travaux. Elle ne se serait pas donnée la peine de camoufler ses joues de rose artificiel, et ne se torturait pas à l'idée que son mari pouvait cesser de l'aimer. Il se contentait habituellement d'une épouse fidèle, dévouée, économe ; il ne lui demandait pas d'avoir en plus des allures de vieille actrice... ou de jeune garçon.

Dans le bon vieux temps, la femme avait moins de ressources ; mais peut-être avait-elle plus de facilité pour accomplir sa tâche principale : celle d'être épouse et mère.

## Les bilieux

Il est des gens qui tempèrent perpétuellement. Quoi qu'on leur fasse, ils sont toujours mécontents. Rarement vus les voyez sourire ; ils ont cet éternel visage soucieux qui dénote la préoccupation et auquel le sourire reste étranger. Cette préoccupation qu'on lit sur leur physionomie inquiète et renfrognée consiste à trouver quelqu'un en faute. En effet, tout sert de prétexte : une chaise renversée, un tapis dérangé, une assiette échappée par mégarde, un meuble déplacé, une fenêtre trop ouverte ou mal fermée, une porte entre-bâillée, un œuf mal cuit, une note fautive, un miroir de travers, une serviette mal pliée, un « froir » entr'ouvert, un courant d'air... tout est sujet à récriminations.

La logique humaine classe ces êtres grognons dans la catégorie des indésirables et des insupportables. Ces « paquets de nerfs » ne cherchent nullement à se contrôler. Au contraire, ils guettent constamment l'occasion d'exercer leur humeur massacrante. A propos de tout, à propos de rien, ils s'enflamment, se font de la bile, et se mettent à l'affût des délinquants.

Quoi de plus assomant, de plus énervant, que le voisinage de ces êtres désagréables qui critiquent tout et trouvent toujours à redire. On dirait qu'ils ont pour mission de morigéner

## On s'abonne à la Feuille d'Avis de Neuchâtel

dès ce jour au 30 septembre

pour fr. 4.-

Dès ce jour au 31 décembre

pour 7 fr. 50

Abonnement mensuel: fr. 1.30

Le montant de l'abonnement peut être versé, sans frais, au compte de chèques postaux IV 178 à l'adresse de la « Feuille d'Avis de Neuchâtel » ou payé directement au bureau du journal, rue du Temple-Neuf 1.

l'humanité et de faire souffrir leur entourage. Aussi vivent-ils dans une atmosphère antipathique, et quand ils disparaissent, ils ne sont pas regrettés. Leur mort est même considérée comme un grand soulagement pour la société. C'est peut-être pour cela qu'on trouve le soleil plus radieux le jour de leurs obsèques... Myrtila.

## Vieilles gens et vieilles choses

La question des heures de travail et du salaire de l'ouvrier et de l'employé, si difficile à régler aujourd'hui, paraît avoir été plus simple autrefois et n'avoir pas provoqué tant de discussions et de dissensions pénibles ; et pourtant ceux que l'on appelle actuellement « les travailleurs » étaient dans une position souvent très précaire. Il est vrai que, si le gain était alors très minime, le coût de la vie était en proportion — nous l'avons vu souvent — et finalement il n'y avait guère plus de pauvres alors que maintenant.

Il y a dans une lettre écrite en 1848 par L. Sandoz-Morthier, secrétaire provisoire de l'Intérieur, au comte de Reinhard, ministre de la République française à Berne, des détails intéressants sur cette question ; nous les reproduisons en partie :

« Le salaire moyen d'un serrurier, d'un sellier, d'un manoeuvre, est de 2 fr. ; celui d'un ferblantier, d'un boulanger, d'un maçon, de 2 fr. 10 ; d'un charpentier, d'un menuisier, d'un matelassier, 2 fr. 20 ; d'un fondeur, 2 fr. 80 ; d'un tailleur, 2 fr. 35 ; d'un boucher, 2 fr. 40 ; d'un cordonnier, d'un tailleur de pierres, 2 fr. 50.

La durée du travail pour toutes ces professions, continue L. Sandoz-Morthier, est environ de douze à treize heures par jour ; leur nourriture et le logement vont à peu près à 1 fr. 50 ; avec ce qui reste, ils s'entretiennent d'habillement, de linge, de chaussures, etc., et ne peuvent guère faire d'épargnes.

Les commis-voyageurs sont payés, terme moyen, environ 1200 fr. par an ; leur pension avec le logement va de 600 à 650 fr.

Les diverses professions appartenant au sexe féminin peuvent aller de 1 fr. 75 à 2 fr., et leur entretien ne coûte guère moins que celui du sexe masculin.

Les journées moyennes des horlogers, compris femmes et enfants, qui s'occupent de cette industrie, vont à 2 fr. 50 et l'entretien peut revenir aussi à 1 fr. 50. Le sexe masculin, dès l'âge de 16 ans, gagne brut de 2 à 10 francs, selon les branches et les individus ; mais c'est de 4 à 5 fr. qu'il y en a le plus. La durée du travail est de dix à douze heures par jour. »

On évitait alors, autant que possible, l'emploi d'ouvriers qui n'étaient pas absolument nécessaires. En cette même année 1848, l'avocat Bille écrivait à Aimé Humbert :

« Je crois qu'un personnel nombreux de secrétaires nuit plutôt aux affaires que de les améliorer ; cela amène des conflits et ces messieurs se rejettent la besogne de l'un à l'autre, ou se reposent les uns sur les autres, et le char ne roule pas. »

Il est essentiel qu'il y ait : > 1° un chef de bureau, soit secrétaire de la chancellerie d'Etat, qui ait la signature pour légalisations, passeports, etc. ; qui soit la constamment, et par la filière duquel tout passe. C'est lui qui, ayant le personnel des scribes sous ses ordres, fait faire le travail subdivisé

entre les copistes par spécialités, afin que chacun sache bien quel est son terrain.

> 2° un archiviste, remplaçant dans le cas d'absence ou de maladie le secrétaire. Ses fonctions spéciales sont la tenue, le collationnement, la mise en ordre de tous les registres et manuels, leurs tables des matières et le classement dans les archives de toutes les pièces qui doivent y être gardées, soit reliées, soit étiquetées, etc.

> Voilà pour la chancellerie suffisamment d'employés. Le reste, c'est-à-dire les salariés, les simples machines à copier, le chef en prend suivant le besoin. Ce sont des expéditionnaires que nous payons 50 L. par mois (78 fr. 75) pour huit heures de travail par jour. On en a tant qu'on en veut. S'il y a du travail en sus, on le paie à la page. Ces détails de traitements et salaires sont affaire de localité et de la prudence du chef. »

Tout cela est bien intéressant et instructif. Mais qu'on a de peine à se figurer qu'il fut un temps où de pareils salaires étaient possibles et suffisants et où la journée de travail était parfois de plus de douze heures. On gagnait peu, on dépensait peu ; on était en somme aussi heureux, peut-être plus heureux qu'on ne l'est de nos jours. Si nous nous amusons moins et que nous travaillions un peu plus, probablement le bonheur de nos pères serait-il aussi le nôtre ! Si nous essayions !

## EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE

— 24 mai 1927. Faillite de Schupbach Ferdinand, agriculteur, aux Loges. Liquidation sommaire. Déclaration pour les productions : 8 juillet 1927.

— Le sursis concordataire accordé à la maison F.A. Gigax et Cie, à Boudry, a été prolongé du 2 juillet au 2 septembre. L'assemblée des créanciers, fixée primitivement au 23 juin, est renvoyée au mercredi 24 août 1927, à 14 heures, en l'Etude du commissaire, Me Berger, avocat, faubourg du Lac II, Neuchâtel. Délat pour prendre connaissance des pièces : du 13 au 24 août 1927.

— Inventaire de la succession de Albert-Henri Droz-dit-Busset, viticulteur, époux de Marie-Louise née Juan, domicilié à Saint-Blaise où il est décédé le 28 mai 1927. Inscriptions au greffe du tribunal II, jusqu'au 21 juillet 1927.

— Les ayants-droit à la succession de Kautz János, fils de Cécile, en son vivant domicilié à la Chaux-de-Fonds, sont invités à faire leur déclaration d'héritiers au greffe du tribunal II, de la Chaux-de-Fonds, dans le délai d'une année à partir de ce jour. Si le tribunal II de ce district ne reçoit aucune déclaration dans ce délai et qu'il ne connaisse aucun héritier, la succession sera dévolue au canton de Neuchâtel.

— L'autorité tutélaire du district de Neuchâtel a prononcé la main-levée de l'interdiction de M. James-Alfred de Meuron, domicilié à Beaumont sur Hauterive, et libéré M. Maurice Clara, notaire, à Neuchâtel, de ses fonctions de tuteur du prononcé.

— L'autorité tutélaire du district de Neuchâtel a nommé en qualité de tuteur des enfants Pierre-Louis-Constant et Georges-Auguste Lobet, domiciliés à Neuchâtel, dame Fanny-Band-Lobet, à Noirmatigues, et M. Philippe Dubled, notaire, à Neuchâtel.

— L'autorité tutélaire du district de la Chaux-de-Fonds a : Désigné dame Marie Straub-Jeanerret, domiciliée à Neuchâtel, aux fonctions de tutrice de l'enfant Gilberte Debély ; Désigné le citoyen Arthur Paul, en ce lieu, aux fonctions de tuteur de Mariette Schopp ; Désigné en qualité de tutrice de l'enfant Geneviève Maridor, la citoyenne Louise Jeanerret-Helnig, domiciliée en ce lieu.

— L'autorité tutélaire du district de Neuchâtel a prononcé l'interdiction volontaire de Louis-Henri Gacon, fils de Henri-Louis, serrurier, domicilié à Neuchâtel. Elle a nommé en qualité de tuteur le directeur en charge de l'assistance communale de Neuchâtel.

— L'autorité tutélaire du district de la Chaux-de-Fonds a prononcé l'interdiction de Dlle Louise Weber, actuellement internée à Préfargier. Elle a nommé en qualité de tutrice dame Sochi-Weber, en ce lieu.

— L'autorité tutélaire du district du Locle a prononcé l'interdiction de Benoit Frédéric-Gustave, veuf de Laure-Ida née Brunner, domicilié à Lavausanne. Elle a nommé en qualité de tuteur le citoyen Nicolet Georges-Alfred, agent de la B. C. N. aux Ponts-de-Martel.

## PUBLICATIONS SCOLAIRES

Poste au concours  
Colombier. — Poste d'institutrices de la classe de 5ème année primaire. Entrée en fonctions : 1er septembre 1927. Adresser les offres de service avec pièces à l'appui jusqu'au 2 juillet 1927 au président de la commission scolaire et en aviser le secrétariat du département de l'instruction publique.

## La Feuille d'Avis de Neuchâtel

est en vente à LA CHAUX-DE-FONDS :

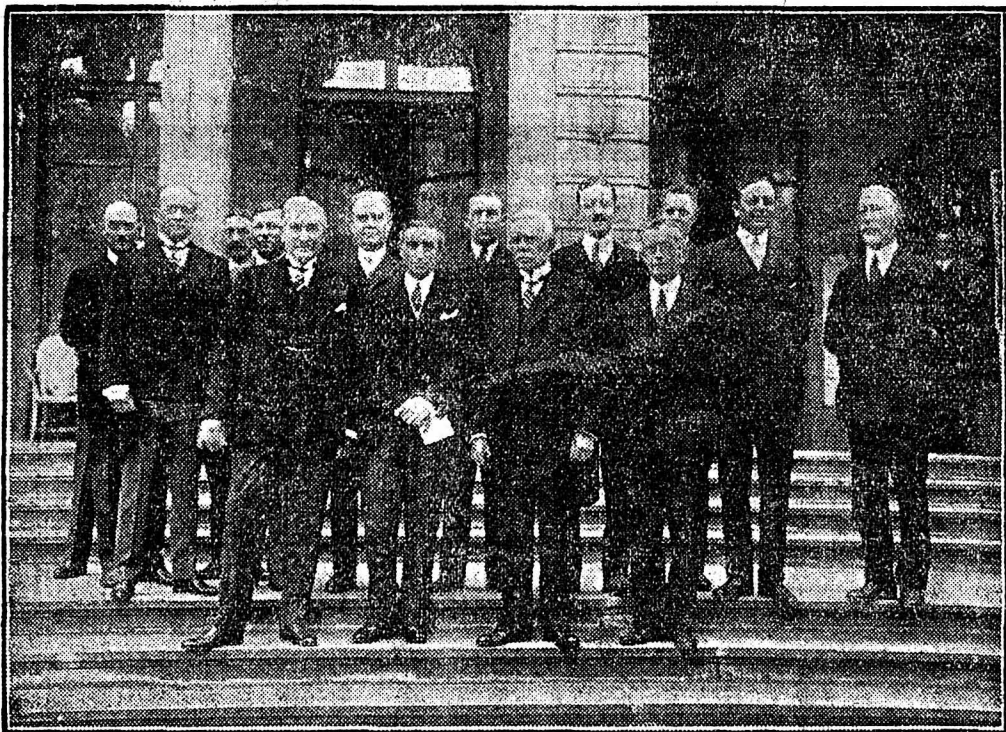
Bibliothèque de la Gare

Kiosque de la place du Marché

au LOCLE :

Bibliothèque de la Gare

10 c. le numéro



La Conférence navale à la S. d. N.

La Conférence des trois pour le désarmement naval a été ouverte lundi. Notre photographie représente la délégation américaine. Au premier plan (tenant un papier dans les mains) M. Gibson, président de la Conférence.



M. GIBSON

« J'avais ma salive et ne répondis rien. Il y a des cas, ma chère, où il ne faut rien dire, et se souvenir seulement... Rappelez-vous cela quand vous convolez en troisième et cinquième meooc... On s'habitue à fermer la bouche, mais on a bonne mémoire... Je n'en étais pas à mes débuts, de sorte que je savais ce qu'il me restait à faire.

... Alors, la voiture s'arrêta dans la cour de la plus misérable ferme que j'eusse jamais vue. — Voici donc, Jacques, la magnifique propriété dont tu m'avais fait la description ? — Oui, mon amour, et elle te souhaite la bienvenue !

... Que dis-tu de cette vue magnifique ? En as-tu jamais contemplé une pareille ?

— Non, en vérité, dis-je. Et c'était vrai, car je n'avais jamais vu encore l'étable à porcs devant les fenêtres de la cuisine. Et j'ajoutai : Je voudrais voir maintenant le paysage depuis l'intérieur !

Alors, je crus rêver ! Il y avait là sept jeunes criminels, de vraies graines de bagne, dont une seule un peu plus âgée n'arrivait pas à avoir raison. A côté de ces sept-là, j'en trouvai six autres qui avaient mis la maison au pillage en l'honneur de notre mariage, mais je découvris que c'étaient des enfants des voisins.

La femme de ménage que Jacques avait placée là pour gouverner sa maison, était partie depuis quinze jours avec un mois de gages non payés, que mon mari ne lui régla jamais sous prétexte qu'elle était partie sans l'avertir.

Au moment de mon entrée, le plus jeune gosse était en train de mettre le chat dans le pot à eau. Je lui intimai immédiatement l'ordre de cesser. Il me tira la langue... Eh bien, ma chère, je ne fis ni une ni deux, j'ouvris mon sac de voyage, pris une de mes pantoufles et administrai au gosse une fessée dont il doit se sou-

venir encore. « Voici, leur dis-je à tous, comment j'entends agir. Vous devez faire ce que je vous dis. La première fois, je parlerai gentiment, fermement la seconde, d'une manière frappante la troisième. Et ça, c'est pour tout le monde, toi-même y compris mon cher Jacques.

Ces pauvres enfants sans mère, j'en aurais fait quelque chose si leur père n'était pas mort. Mais ce qu'une belle-mère endure en des cas pareils, vous ne pouvez vous le figurer... »

— Excusez-moi maintenant, je vous prie. Je pense tout à coup que c'est aujourd'hui un de mes anniversaires ; il faut que j'aie vérifié les dates sur mes papiers et changer d'anneau...

Au souper, la fillette qui avait reçu de la pantoufle, parut angélique, purifiée, adorable. Elle disait « pardon » et « merci » que c'en était miraculeux.

Au milieu du silence ému qui entourait cette régénération d'une âme pécheresse, Mlle Hélène Saint-Clair dit tout à coup :

— M. Lacuzon a écrit aujourd'hui un magnifique poème ! Je le sais quoique je ne le connais pas. Et je ne voudrais pas garder pour moi seule un si beau secret, de sorte que j'espère qu'il voudra bien nous le lire.

Les joues du poète devinrent subitement cramoisées et les commissures de son nez parurent toutes noires. Il laissa tomber sa serviette, se pencha vers sa voisine et lui dit à mi-voix qu'elle faisait elle-même l'objet et le sujet du poème...

— Oh, charmant ! dit Hélène à voix haute. Entendez-vous, Madame Calame ? Il paraît que ce poème, c'est moi pauvre petite, chétive et insignifiante créature, qui l'ai inspiré ! Oh, lisez, Monsieur Lacuzon ! Nous en mourons tous d'envie !

Au pied du mur, le noble poète s'excusa, dit

qu'il avait perdu son papier, qu'il fallait attendre le lendemain, et autres balivernes.

— Qu'à cela ne tienne donc ! s'exclama Paul Fayard. Si votre poème est perdu, il est retrouvé... J'ai eu la chance de ramasser l'œuvre au moment où un vent bétien allait l'emporter loin de nous... et je l'ai cueilli, telle une fleur, sous les fenêtres de la bibliothèque...

Il déplia un papier. M. Lacuzon était pétrifié et d'un geste instinctif se tâta la poche où il savait bien que se trouvait son poème.

Henri Calame, en proie à une émotion tout autre, s'acharnait sur une croûte de pain. Il sentit des gouttes de sueur lui couler sur le front et, dans un éclair, il vit son bonheur détruit, sa femme en instance de divorce, sa maison ruinée...

— Lisez-le-nous, Monsieur Paul, dit gentiment Mme Vernejoul. Nous sommes sur des charbons ardents... Personne ne peut plus rien avaler...

— J'ai pris la liberté, dit Paul, de changer un mot par-ci, par-là, mais le sens général, n'en est, je crois, que plus clair... Voici donc la version revue et corrigée :

Le petit chien qui mangeait ta pantoufle, Elaine, l'as-tu oublié ! Sur la place, tes amies Bavardent comme des pies, Oh, ma comère Elaine, L'as-tu oublié ?

Le lait sur le feu, Elaine, l'as-tu oublié ! La lessive dans le cuvier, Et la salade dans le saladier, Oh, ma comère Elaine, L'as-tu oublié ?

L'étudiant au nez pointu, Elaine, l'as-tu oublié ! Ses discours fous, Ton caquetage l'oton, Oh, ma comère Elaine, L'as-tu oublié ?

— Assez ! Assez ! cria Mlle Hélène. J'en ai assez entendu ! Monsieur Lacuzon, je vous prie dorénavant de ne pas me prendre pour sujet de vos œuvres !

Elle se leva et sortit, la tête haute, tandis que le poète demeurait, la face ensevelie dans sa serviette.

Henri éclata de rire, d'un rire soulagé et cordial.

— Je vous en prie, dit-il à Paul Fayard, passez-moi ce papier.

— Volontiers, fit Paul.

Henri s'enfuit à la bibliothèque avec son poème à la main et, un peu plus tard, Paul, passant sous les fenêtres, vit des morceaux de papier déchirés voler sur les balcons.

— Quel idiot ! murmura-t-il. Avoir une femme charmante comme la sienne ! Ah, comme un beau coup de pied quelque part lui ferait du bien !

## XIV

### Le mystérieux trésor

Une magnifique lune d'août s'attardait au haut du ciel, et les grillons dans les prés faisaient une clameur sans fin. Il y avait une abondante rosée dans les herbes, et de petits souffles de vent qui folâtraient par là en secouant les branches donnaient le frisson au brave homme qui montait la colline.

Il s'arrêta tout tremblant à l'entrée de la cour de Maison-Rouge. Tout était tranquille dans la maison ; seule une faible clarté brillait aux vitres d'une chambre du second étage, et cela donnait à la vieille maison bicornue l'aspect peu encourageant d'une bête accroupie qui regardait de travers avec un œil unique.

(A suivre.)



DÈS JEUDI 23 JUIN

# LIQUIDATION PARTIELLE

AUTORISÉE

## AVIS

Pendant la liquidation partielle toutes les retouches seront comptées.

# SOLDÉS D'ÉTÉ

Comme toujours notre liquidation partielle comprend d'importants lots de marchandises  
**SOLDÉES AVEC FORTE RÉDUCTION DE PRIX**

## AVIS

Durant la liquidation partielle les articles **SOLDÉS** ne seront ni échangés, ni envoyés à choix.

Examinez les offres ci-contre :

## CONFECTION POUR DAMES

### Robes de soie

crêpe de Chine, marocain et Georgette teintes unies et fantaisie nouveauté

- Série 1115 soldé au choix **21.-**
  - Série 1116 soldé au choix **24.50**
  - Série 1117 soldé au choix **28.75**
  - Série 1118 soldé au choix **32.50**
  - Série 1119 soldé au choix **36.-**
  - Série 1120 soldé au choix **38.-**
  - Série 1121 soldé au choix **43.-**
  - Série 1122 soldé au choix **48.-**
  - Série 1123 soldé au choix **53.-**
- etc.

### Robes toile de soie

tussor, shantung, soie mimosa, teintes unies et impressions nouveauté

- Série 1074 soldé au choix **14.25**
  - Série 1075 soldé au choix **15.90**
  - Série 1076 soldé au choix **19.90**
  - Série 1077 soldé au choix **21.-**
  - Série 1078 soldé au choix **23.50**
  - Série 1079 soldé au choix **26.50**
  - Série 1080 soldé au choix **28.50**
  - Série 1081 soldé au choix **31.-**
  - Série 1082 soldé au choix **33.50**
  - Série 1083 soldé au choix **36.50**
  - Série 1084 soldé au choix **39.-**
  - Série 1085 soldé au choix **42.-**
- etc.

### Robes lainage

en serge, reps, gabardine et tous genres de tissus fantaisie

- Série 1091 soldé au choix **13.90**
  - Série 1092 soldé au choix **16.90**
  - Série 1093 soldé au choix **19.90**
  - Série 1094 soldé au choix **22.90**
  - Série 1095 soldé au choix **25.50**
  - Série 1096 soldé au choix **28.50**
  - Série 1097 soldé au choix **31.50**
  - Série 1098 soldé au choix **36.-**
  - Série 1099 soldé au choix **39.-**
  - Série 1100 soldé au choix **43.-**
  - Série 1101 soldé au choix **48.-**
- etc.

### Manteaux mi-saison

en gabardine, reps, etc.

- Série 1128 soldé au choix **18.50**
  - Série 1129 soldé au choix **23.-**
  - Série 1130 soldé au choix **27.50**
  - Série 1131 soldé au choix **29.50**
  - Série 1132 soldé au choix **35.-**
  - Série 1133 soldé au choix **39.50**
  - Série 1134 soldé au choix **45.-**
  - Série 1135 soldé au choix **49.-**
  - Série 1136 soldé au choix **55.-**
  - Série 1137 soldé au choix **62.-**
- etc.

### Ensembles

robe et manteau reps, reps et soie tissus nouveauté

- Série 1164 soldé au choix **50.-**
- Série 1165 soldé au choix **58.50**
- Série 1666 soldé au choix **65.-**
- Série 1167 soldé au choix **75.-**
- Série 1168 soldé au choix **93.-**
- Série 1169 soldé au choix **129.-**

### Manteaux de pluie

gabardine, caoutchouc et cirés

- Série 1149 soldé au choix **18.50**
- Série 1150 soldé au choix **22.50**
- Série 1151 soldé au choix **27.90**
- Série 1152 soldé au choix **31.-**
- Série 1153 soldé au choix **35.-**
- Série 1154 soldé au choix **39.50**
- Série 1155 soldé au choix **49.50**
- Série 1156 soldé au choix **55.-**
- Série 1157 soldé au choix **65.-**

### Manteaux soie

noire fantaisie

- Série 1143 soldé au choix **32.-**
  - Série 1144 soldé au choix **36.50**
  - Série 1145 soldé au choix **52.-**
  - Série 1146 soldé au choix **65.-**
  - Série 1147 soldé au choix **79.-**
  - Série 1148 soldé au choix **89.-**
- etc.

### Robes voile

impressions et façons modernes

- Série 1062 soldé au choix **11.90**
- Série 1063 soldé au choix **14.50**
- Série 1064 soldé au choix **16.90**
- Série 1065 soldé au choix **18.50**
- Série 1066 soldé au choix **20.50**
- Série 1067 soldé au choix **22.75**
- Série 1068 soldé au choix **25.-**
- Série 1069 soldé au choix **27.50**

### Robes mousseline laine

dessins nouveauté et façons nouvelles

- Série 1107 soldé au choix **12.90**
  - Série 1108 soldé au choix **14.90**
  - Série 1109 soldé au choix **17.50**
  - Série 1110 soldé au choix **19.90**
  - Série 1111 soldé au choix **24.50**
- etc.

### Robes lainette

crêpon, toile de fil et toile

- Série 1046 soldé au choix **2.95**
  - Série 1047 soldé au choix **3.90**
  - Série 1048 soldé au choix **4.75**
  - Série 1049 soldé au choix **5.90**
  - Série 1050 soldé au choix **6.90**
  - Série 1051 soldé au choix **8.25**
  - Série 1052 soldé au choix **9.90**
  - Série 1053 soldé au choix **10.50**
  - Série 1054 soldé au choix **11.50**
- etc.

MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

# AUX

# ARMOURINS

NEUCHÂTEL

Voyez nos étalages

SOCIÉTÉ ANONYME



# LIQUIDATION PARTIELLE

## Blouses soie lavable

teintes unies et à rayures ou dessins,

Série	1019	1020	1021	1022
soldé	12 <sup>50</sup>	14 <sup>90</sup>	16 <sup>90</sup>	18 <sup>50</sup>
Série	1023	1024	1025	
soldé	21.-	23.-	25 <sup>50</sup>	

## Blouses soie

Crêpe de Chine et marocain,

Série	1000	1001	1002	1003	1004	1005
soldé	6 <sup>90</sup>	11 <sup>25</sup>	12 <sup>50</sup>	14 <sup>90</sup>	16 <sup>90</sup>	18 <sup>50</sup>
Série	1006	1007	1008	1009	1010	
soldé	19 <sup>85</sup>	21 <sup>50</sup>	23 <sup>85</sup>	25 <sup>50</sup>	29 <sup>50</sup>	

## Blouses lainage

et mousseline laine,

Série	1011	1012	1013	1014
soldé	5 <sup>75</sup>	6 <sup>75</sup>	8 <sup>50</sup>	9 <sup>50</sup>
Série	1015	1016	1017	1018
soldé	10 <sup>75</sup>	12 <sup>50</sup>	14 <sup>50</sup>	16 <sup>90</sup>

## Lainages

lots importants de nouveautés de l'année

soldés à prix exceptionnellement bas

Lot	Soldé
A Ecossais et rayures mi-laine, nouveauté pour robes d'enfants, largeur 90 cm., le mètre	2 <sup>65</sup>
B Popeline unie, écossais, dispositions nouvelles, largeur 90/100 cm., le mètre	3 <sup>25</sup>
C Damiers et rayures fantaisies, laine et mi-laine, pour robes, largeur 90/100 cm., le mètre	4 <sup>25</sup>
D Damiers fantaisie, grand assortiment, largeur 95/140 cm., le mètre	4 <sup>95</sup>
E Ecossais, popeline unie, pour robes et manteaux, largeur 100 cm., le mètre	5 <sup>90</sup>
F Fantaisie, écossais, reps, grand assortiment de coloris, largeur 100/140 cm., le mètre	6 <sup>90</sup>
G Kasha, mouliné, tissu sport, pour costumes et manteaux habillés, largeur 130/140 cm., le mètre	8 <sup>25</sup>
H Reps, kasha et fantaisie, pure laine, pour robes et manteaux, largeur 130/145 cm., le mètre	9 <sup>25</sup>
J Drap, kasha, tissus anglais, pure laine, pour manteaux, largeur 130/145 cm., le mètre	11 <sup>20</sup>
O Royale, kasha, fantaisie, belle qualité pour robes, largeur 140 cm., le mètre	12 <sup>50</sup>

## Blouses voile

Blouses lavables, toile, crépon, etc.

Série	1026	1027	1028
soldé	5 <sup>50</sup>	8 <sup>25</sup>	9 <sup>75</sup>
Série	1029	1030	
soldé	10 <sup>75</sup>	12 <sup>75</sup>	

## CASAQUINS

jersey soie

Série	1031	1032	1033
soldé	4 <sup>50</sup>	7 <sup>50</sup>	12 <sup>50</sup>
Série	1034	1035	1036
soldé	16.-	18.-	23 <sup>50</sup>

## COSTUMES

reps, gabardine et tissu anglais

Série 1158 soldé	35.-	Série 1161 soldé	68.-
Série 1159 soldé	49.-	Série 1162 soldé	78.-
Série 1160 soldé	58.-	Série 1163 soldé	89.-

## JUPES

reps et tissus anglais

Série 1037 soldé	6.90	Série 1040 soldé	10.50
Série 1038 soldé	7.90	Série 1041 soldé	12.50
Série 1039 soldé	8.90	Série 1042 soldé	14.50

## PEIGNOIRS

crépon satinette et lainette, soldés en séries

Série	1173	1174	1175	1176	1177	1178
	5 <sup>50</sup>	6 <sup>90</sup>	8 <sup>25</sup>	9 <sup>90</sup>	11 <sup>90</sup>	16 <sup>50</sup>
Série	1179	1180	1181			
	17 <sup>90</sup>	21.-	25.-			

## Combinaisons jersey soie

réparties en séries

A	B	C
2 <sup>95</sup>	3 <sup>25</sup>	3 <sup>95</sup>

## Cotonnades et tissus lavables

soldés à prix dérisoires

Série	Soldée
I Crêpon uni, lainette, impressions nouvelles, largeur 70/80 cm., le mètre	.75
II Lainette impressions fantaisie, joli assortiment, largeur 80 cm., le mètre	.90
III Lainette imprimée dessins riches, jolie qualité, largeur 70/80 cm., le mètre	1 <sup>10</sup>
IV Lainette genre voile, grand choix de jolies impressions, largeur 90/90 cm., le mètre	1 <sup>25</sup>
V Crêpe neigeux, teintes nouvelles, largeur 95 cm., le mètre	1 <sup>60</sup>
VI Crêpon fantaisie, Popeline unie, pr peignoirs, etc., largeur 70/95 cm., le mètre	1 <sup>80</sup>
VII Crêpelaine fantaisie, Crêpe dessins divers, largeur 80/95 cm., le mètre	2.-
VIII Crêpe givrine, tussor coton, dessins modernes, largeur 100 cm., le mètre	2 <sup>15</sup>
IX Voile imprimé, soie et coton, largeur 80/100 cm., le mètre	2 <sup>60</sup>
X Crêpe soie et coton, impressions nouvelles, largeur 95 cm., le mètre	2 <sup>95</sup>
XI Crêpe fantaisie, nouvelles dispositions, pour robes habillées, largeur 90 cm., le mètre	3 <sup>50</sup>
XII Crêpe argenté, dernier cri pour jolies robes, largeur 90 cm., le mètre	4 <sup>50</sup>

## Chapeaux d'enfants

toile, reps, satin, teintes unies et rayures,

soldés en séries

Série	A	B	C	D
	2 <sup>25</sup>	2 <sup>95</sup>	3 <sup>45</sup>	4 <sup>85</sup>

Voyez ces 4 séries de

## Mousseline laine

Que des dessins nouveauté pour robes et blouses

Lot K. largeur 75/80 cm. Soldé, le mètre	2 <sup>10</sup>	Lot M. largeur 75/80 cm. Soldé, le mètre	2 <sup>75</sup>
Lot L. largeur 75/80 cm. Soldé, le mètre	2 <sup>45</sup>	Lot N. largeur 75/80 cm. Soldé, le mètre	3 <sup>60</sup>

## Chapeaux Jean Bart

et bébé cloches, paille et raphia,

répartis en séries

I	II	III	IV	V
1 <sup>45</sup>	2 <sup>45</sup>	2 <sup>95</sup>	3 <sup>45</sup>	4 <sup>25</sup>

# 20%

de rabais sur les confections lainage et manteaux pour enfants

## RABAIS

Sur presque tous les articles non baissés, nous accordons selon les rayons

10 - 20% DE RABAIS articles de marque ou de mercerie exceptés.

## Soieries soldées

Lot 1 Toile de soie et shantung rayé, largeur 70/80 cm., le mètre	2 <sup>90</sup>	Lot 6 Crêpe de Chine et foulard imprimé, largeur 80/95 cm., le mètre	6 <sup>90</sup>
Lot 2 Crêpe de Chine, toile de soie impressions modernes, largeur 80/100 cm., le mètre	3 <sup>60</sup>	Lot 7 Crêpe satin façonné Crêpe de Chine imprimé, largeur 95/100 cm., le mètre	8 <sup>25</sup>
Lot 3 Toile de soie rayée, Shantung uni et imprimé, largeur 80 cm., le mètre	4 <sup>50</sup>	Lot 8 Royale et crêpe marocain haute fantaisie, largeur 90/100 cm., le mètre	8 <sup>90</sup>
Lot 4 Folgorant et shantung imprimé ou uni, largeur 70/90 cm., le mètre	5 <sup>10</sup>	Lot 9 Crêpe Georgette Crêpe satin, dessins variés, larg. 100 cm., le m.	10 <sup>90</sup>
Lot 5 Shantung imprimé dispositions nouvelles, largeur 80/90 cm., le mètre	6 <sup>25</sup>	Lot 10 Pied de poule soie et crêpe de Chine, dessins nouv., larg. 100 cm., le m.	11 <sup>75</sup>

# 15%

de rabais sur les confections lavables pour enfants

UN LOT

## Echarpes

jersey et crêpe de Chine,

SOLDÉ en séries :

Série I . . . au choix	1 <sup>55</sup>
» II . . . »	1 <sup>75</sup>
» III . . . »	2 <sup>75</sup>

AUX **ARMOURINS** S.A. Neuchâtel.



# NOS SOLDES en LINGERIE

répartis en séries, et comprenant :

Chemises et pantalons toile ou batiste, garnie broderie ou valenciennes,

Série I soldé **1 25** Série II soldé **1 65** Série III soldé **1 95** Série IV soldé **2 35**

Chemises, pantalons, chemises de nuit et combinaisons batiste en toile blanche ou couleurs,

Série V soldé **2 95** Série VI soldé **3 45** Série VII soldé **4 25** Série VIII soldé **5 45** Série IX soldé **7 25**

## PARURES

Batiste ou toile de soie couleurs, garnies valenciennes

Série I soldé la parure **5 75** Série II soldé la parure **6 75** Série III soldé la parure **7 90** Série IV soldé la parure **9 45**

Un lot combinaison batiste couleurs, pantalons brodés, **2 75**

Un lot combinaison-jupon toile blanche, garni broderie et valenciennes, avec rabais **20%**

# LIQUIDATION DE NOTRE

NOS OCCASIONS EN

# BAS

Prix de soldes

EXCESSIVEMENT AVANTAGEUX

Bas coton, fil d'Ecosse, et fil toutes teintes mode

Série	I	II	III	IV
Soldé	-.50	-.75	-.85	1 10
Série	V	VI	VII	VIII
Soldé	1 45	1 60	1 95	2 25
Série	IX	X	XI	
Soldé	2 50	2 95	3 65	

**20%**  
sur les  
Chapeaux de feutre  
pour Messieurs

## Bonneterie soldée

Camisoles pour dames coton blanc, sans manches, petites ou longues manches

série I soldé **-.50** série II soldé **-.65** série III soldé **-.75** série IV soldé **1 10**

Pantalons directoire pour dames, jersey coton et mercerisé, toutes teintes

série I **1 10** série II **1 25** série III **1 50** série IV **2 25** série V **2 95** série VI **3 25** série VII **3 75**

Pantalons directoire jersey soie toutes teintes mode en séries

série A **2 25** série B **2 95** série C **3 65**

## BAS DE SOIE

artificielle

tissés unis et côtelés, tous coloris mode,

Série I soldé **1 95** Série II soldé **2 25** Série III soldé **2 65**

Nous soldons des

## GANTS

en lots tout à fait exceptionnels

### Gants

jersey et imitation Suède, coton, fil ou soie avec ou sans manchettes

Série	1	2	3	4
Soldé	<b>1 10</b>	<b>1 25</b>	<b>1 45</b>	<b>1 95</b>
Série	5	6	7	8
Soldé	<b>2 15</b>	<b>2 45</b>	<b>2 85</b>	<b>3 45</b>

Gants pour dames, peau glacée, tannée

Suède, nuances mode, avec ou sans manchettes

Série	I	II	III	IV
Soldé	<b>4 85</b>	<b>5 75</b>	<b>6 85</b>	<b>8 25</b>

## RAYON DE PAPETERIE

UN LOT Crayons mines Galalith, métal

Soldé en série **-.65** **-.95** **1 65** **2 95**

UN IMPORTANT LOT

Livres d'images Sujets divers soldés depuis **-.10** Série 1

## MODE

SUR TOUS LES CHAPEAUX

**30%** sur tous nos  
Chapeaux garnis satin et paille  
**50%** de rabais  
TOUS NOS

## CHAPEAUX CHAPELIER

soldés en série

I - II - III - IV - V - VI - VII  
**2 - 3 - 4 - 5 - 7 - 9 - 12**

Occasions exceptionnelles

au Rayon de

## VAISSELLE

Voyez l'annonce spéciale

## Lots remarquables en TABLIERS

comprenant tabliers pour dames, formes hollandaise, tunique et robe de chambre, cotonne paysanne, mérinos, dessins fantaisie et rayures soldés en séries

série I **1 25** II **1 65** III **2 15** IV **2 95** V **3 45** VI **4 85** VII **5 75** VIII **7 25**

Tabliers pour enfants, jardinier et tunique, mérinos, cotonne rayée et cotonne paysanne

Lot A soldé **1 75** Lot B soldé **2 15** Lot C soldé **2 60**

Sur tous nos

**POUR VOS DEMENAGEMENTS, PROFITEZ!**

Sur nos

RIDEAUX  
CANTONNIÈRES  
TOILE CIRÉE

**10%**  
de rabais

TAPIS  
LINOLÉUMS  
CARPETTES

MAGASINS DE NOU

**AUX**

**ARMIC**

NEUCHÂTEL

Envoi contre remboursement



# NOTRE VENTE PARTIELLE

**20%**  
sur les  
chapeaux de feutre  
pour Messieurs

**MODE**  
SOUS LES CHAPEAUX  
MODÈLES  
**50%**  
sur  
Fleurs et  
Rubans  
fantaisie

TOUS NOS  
CHAPEAUX  
soldés en série  
III IV V VI VII  
4.-5.-7.-9.-12.-

Occasions  
exceptionnelles  
au Rayon de  
**BAISSELLE**  
voyez l'annonce  
spéciale

DE NOUVEAUTÉS  
**MOURINS**

re remboursement

### Chemises fantaisie

Série I comprend :	Chemises	percale rayée, 2 cols sport,	<b>3<sup>75</sup></b> soldé
Série II comprend :	Chemises	percale, rayures mo- de, 2 cols sport,	<b>4<sup>65</sup></b> soldé
Série III comprend :	Chemises	percale soignée, dis- positions nouvelles, 2 cols,	<b>5<sup>95</sup></b> soldé
Série IV comprend :	Chemises	percale et zéphir, rayures nouvelles, 2 cols,	<b>6<sup>75</sup></b> soldé
Série V comprend :	Chemises	zéphir et percale, nuances mode, 2 cols sport,	<b>7<sup>85</sup></b> soldé
Série VI comprend :	Chemises	zéphir, disposi- tions modernes, 2 cols sport,	<b>10<sup>50</sup></b> soldé

### Panamas

POUR MESSIEURS  
soldés en séries

A	<b>6<sup>85</sup></b>
B	<b>8<sup>50</sup></b>
C	<b>10<sup>50</sup></b>
D	<b>13<sup>75</sup></b>

### CASQUETTES

tissu anglais, des-  
sins mode

série I	II	III	IV	V
<b>2<sup>45</sup></b>	<b>3<sup>85</sup></b>	<b>4<sup>75</sup></b>	<b>5<sup>45</sup></b>	<b>6<sup>25</sup></b>

### Ceintures cuir

boucle américaine

Séries avantageuses soldées

A	B	C	D	E	F
<b>1<sup>45</sup></b>	<b>1<sup>75</sup></b>	<b>1<sup>95</sup></b>	<b>2<sup>25</sup></b>	<b>3<sup>25</sup></b>	<b>3<sup>85</sup></b>

### CORSETS

en séries comprenant  
corsets, ceintures, serre-hanches  
coutil et broché — Soutien-gorge, etc.  
maintenant

Série I	II	III
<b>2<sup>65</sup></b>	<b>3<sup>85</sup></b>	<b>5<sup>75</sup></b>
Série IV	V	VI
<b>8<sup>60</sup></b>	<b>10<sup>50</sup></b>	<b>14<sup>50</sup></b>

### OUVRAGES A BRODER

Napperons, coussins, chemins  
de tables, etc., etc.  
répartis en SÉRIE au choix

<b>-15</b>	<b>-30</b>	<b>-50</b>
<b>-75</b>	<b>1<sup>25</sup></b>	<b>2<sup>65</sup></b>

Lisez attentivement ce qui suit :

## ARTICLES pour MESSIEURS

spécialement avantageux

### Chapeaux de paille canotier

Profitez des prix de solde fin de saison ci-dessous

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX
sol- de	<b>-.50</b>	<b>1<sup>95</sup></b>	<b>2<sup>50</sup></b>	<b>3<sup>25</sup></b>	<b>3<sup>90</sup></b>	<b>4<sup>75</sup></b>	<b>5<sup>25</sup></b>	<b>6<sup>25</sup></b>	<b>7<sup>25</sup></b>

### Cravates mi-soie et pure soie

rayures et dessins modernes, répartis en séries

	1	2	3	4	5	6	7	8
<b>-.85</b>	<b>1<sup>10</sup></b>	<b>1<sup>50</sup></b>	<b>1<sup>85</sup></b>	<b>2<sup>25</sup></b>	<b>2<sup>65</sup></b>	<b>3<sup>25</sup></b>	<b>3<sup>85</sup></b>	

3 lots intéressants

Chemises poreuses plastron piqué	Lot A	<b>3<sup>75</sup></b>	Lot B	<b>4<sup>75</sup></b>	Lot C	<b>5<sup>85</sup></b>
-------------------------------------	-------	-----------------------	-------	-----------------------	-------	-----------------------

### CHAUSSETTES

coton vigogne, coton fantaisie, fil d'Ecosse,  
fil et soie, à rayures ou carreaux, choix superbe

soldé en série

	I	II	III	IV
<b>-.65</b>	<b>1<sup>15</sup></b>	<b>1<sup>35</sup></b>	<b>1<sup>65</sup></b>	
	V	VI	VII	VIII
<b>1<sup>95</sup></b>	<b>2<sup>25</sup></b>	<b>2<sup>75</sup></b>	<b>3<sup>65</sup></b>	

### NOUS SOLDONS DES Dentelles

comprenant dentelles et entre-deux fuseaux,  
crochet, valenciennes blanche et ocre

EN SÉRIE

série	1	2	3	3a	4	5	6	7	8	9
le mètre	<b>-.10</b>	<b>-.15</b>	<b>-.20</b>	<b>-.25</b>	<b>-.30</b>	<b>-.45</b>	<b>-.60</b>	<b>-.75</b>	<b>-.95</b>	<b>1<sup>25</sup></b>

### Galons passementerie

cols au mètre, plissés,  
tresses soie couleurs

EN SÉRIE

série	S 1	S 2	S 3	S 4	S 5	S 6	S 7	S 8
le mètre	<b>-.15</b>	<b>-.20</b>	<b>-.25</b>	<b>-.35</b>	<b>-.45</b>	<b>-.75</b>	<b>1<sup>10</sup></b>	<b>1<sup>55</sup></b>

### Empiècements

pour chemises

série A	B	C
<b>-.48</b>	<b>-.98</b>	<b>1<sup>15</sup></b>

### Motifs filet

écru ou couleurs, 40x40

série I	II
<b>1<sup>35</sup></b>	<b>1<sup>75</sup></b>

### Boîtes à épingles

acier

la boîte de  
50 gr.  
soldée **-.45**

### MAROQUINERIE

Séries très avantageuses comprenant porte-trésor, sacoches, valises, nécessaires à  
coudre, coffrets, porte-musique, trousse, etc.

série	I	II	III	IV	V	VI
	<b>1<sup>15</sup></b>	<b>2<sup>25</sup></b>	<b>3<sup>90</sup></b>	<b>5<sup>90</sup></b>	<b>7<sup>50</sup></b>	<b>9<sup>90</sup></b>

### BIJOUTERIE

Lots divers comprenant pendentifs, bro-  
ches fantaisie, bracelets, colliers, etc.  
soldés avec **50%**

### FERMOIRS POUR SACS

celluloïd fantaisie

série A	B	C	D
<b>-.65</b>	<b>-.90</b>	<b>1<sup>65</sup></b>	<b>1<sup>95</sup></b>

SOCIÉTÉ ANONYME







**Estomac, foie, reins...**

...Trois organes importants de votre corps que vous entretenez en bonne santé en buvant de l'eau minéralisée avec les Poudres Auto-Vichy Lithinées du Dr Simon. L'eau minéralisée par le procédé du Dr Simon est agréable au goût, désaltère, facilite la digestion, et est employée contre les affections de l'estomac, du foie, des reins, de la vessie, etc...

Bien exiger :

**LITHINÉS AUTO-VICHY DU DOCTEUR SIMON**

La boîte de 10 poudres pour préparer 10 litres d'eau minéralisée : Fr. 1.75  
Dans toutes les pharmacies

NOTRE

# OFFRE SPÉCIALE

**Vitrages guipure**  
 largeur 50/60 cm., le mètre . . . . . 1.50  
 largeur 50 cm., le mètre . . . . . 1.90  
 largeur 60 cm., le mètre . . . . . 1.20

**Imitation filet, très nouveau**  
 largeur 60 cm., le mètre. . . 1.40 1.30 1.20

**Nouveauté - Imitation crochet d'art très solide**  
 largeur 60 cm., le mètre . . . 2.30 2.10 1.95

**Madras pour garnitures de fenêtres**  
 largeur 90 cm., le mètre . . . . . 2.90  
 largeur 130 cm., le mètre. . . . . 5.50

**Reps uni en toutes teintes**  
 (Indanthren) pour garnitures de fenêtres  
 largeur 128 cm., le mètre. . . . . 6.40

**Tulle - Voiles en tous genres**  
 Grand choix en  
 crottes meubies pour  
 coussins, rideaux, etc.

**Wirthlin & Co**  
**Neuchâtel**

Sur tous ces prix nous accordons le 5% habituel  
 Voir nos vitrines rue St-Maurice

**MADAME,**

Une dépense minime de 1 fr. 20 vous convaincra que les bains au son Maggi sont réellement ce que vous cherchez depuis longtemps pour l'hygiène de la peau. Demandez chez votre pharmacien, droguiste ou parfumeur

**1 bain entier au son Maggi à 1 fr. 20**  
 parfumé ou non parfumé

**Vous serez surprise de son efficacité.**

Maggi & Co, Société Anonyme, Neuchâten

# CARANOL

DU D<sup>r</sup> A. LANDOLT

La cire à parquets liquide - S'employant sans paille de fer

— Que dites-vous de mes parquets ?  
 — Tout simplement, tu emploies le CARANOL !

EN VENTE CHEZ: Société coopérative de Consommation Neuchâtel et ses succursales. — Société de Consommation de Corcelles, Cormondrèche et Peseux. — Alimentation Générale Perle Pierre S. A. et ses succursales. — H. Hinder S. A., quincaillerie, Saint-Blaise. — Mme Rem, épicerie de la Côte, Corcelles. — M. Curt, épicerie, Grand'Rue, Corcelles. — M. F. Meler-Charles, denrées coloniales, la Coudre et ses succursales.

COMPTOIR « YORKS », SAVONNERIE, CORCELLES-NEUCHÂTEL

**Aperçu des principaux tableaux de 3 SUBLIMES CANAILLES**

La ruée. — L'attentat. — L'appât de l'or. — Les marieurs. — L'idylle. — Ses défenseurs. — Prêts pour l'assaut du 25 juin 1877. — Une ville bâtie en une nuit. — Leur idole. — Ames sœurs. — Le défilé. — Le règne de la terreur. — Le médiateur. — La prisonnière. — Le taureau, ma pipe et l'as de trèfle. — La victime. — Les trois sublimes canailles. — Jusqu'à la mort. — Souvenir des héros. — Une fin héroïque.

Pour 7 jours seulement en exclusivité

**AU PALACE**

**Fabrique de chapeaux O. Mariotti**  
 Rue de l'Hôpital 9 Gibraltar 2

## BAISSE DE PRIX

**Chapeaux paille mode, 5.50 et 6.50**  
**Chapeaux de crin**  
 Chapeaux en tous genres aux meilleurs prix

**POUR ENFANTS**

**Souliers bas**  
 6<sup>90</sup> 7<sup>90</sup> 8<sup>90</sup> 9<sup>90</sup>

**Bottines**  
 6<sup>90</sup> 7<sup>90</sup> 9<sup>90</sup>

**GRANDE CORDONNERIE J. KURTH**  
 Neuchâtel Rue du Seyon 3, Place du Marché 1

**TUE-TOUT**  
 employé en pulvérisation détruit rapidement les mites et les punaises; est inflammable et ne tache pas.

**Pharmacie F. Jordan**

**La constipation**  
 la plus ancienne et la plus invétérée ne résiste pas à l'emploi des pilules

**LAXYL**  
 véritable agent régulateur des fonctions intestinales.  
 La boîte : Fr. 1.80  
 dans toutes les pharmacies de Neuchâtel.

Nous offrons jusqu'à épuisement du stock, Souliers Richelieu, toile blanche

**3.90 4.70**

Souliers brides et Richelieu toile blanche ou grise

Prix nets **6.50 8.90**

**CHAUSSURES R. CHRISTEN**  
 2 Rue de l'Hôpital NEUCHÂTEL

**Magasin de beurre et fromage R. A. Stotzer, rue du Trésor**

**Beurre frais du pays pour la cuisine, quai, 1<sup>er</sup> fr. 4.50 le kg.**

Rabais depuis 5 kg. Prix de gros pour revendeurs

**la Myrtilles**

5 kg., franco, Fr. 5.—  
 10 kg., franco, Fr. 9.80

Fili Manfrini, Ponte Cremenaga (Tessin).

**CRÉPON MERCERISÉ**  
 A FR. 1.75 NET  
 (LES DERNIÈRES PIÈCES)  
 chez **GUYE-PRÊTRE** Saint-Honoré Numa-Droz

**Le Lait en Poudre Guigoz**

redonne le lait frais. Il reste vivant, car il n'est pas stérilisé, mais seulement privé de son eau. Il suffit d'ajouter de l'eau à la poudre pour obtenir un lait frais qui forme la crème. Indispensable pour les nourrissons, les touristes, les alpinistes, les boyscouts.

Dépositaire général pour Neuchâtel : F. TRIPET, pharmacien.

# BELL

## VEAU

Poitrine . . . . .	roulé à rôtir
Collet . . . . .	le demi-kilo
Sous l'épaule	fr. 1.35
Gras d'épaule	ou ragout
Jarret . . . . .	
Filet . . . . .	le 1/2 kilo
1 <sup>re</sup> Côtelette . . . . .	1.65
Epaule entière . . . . .	

**Porc frais, à rôtir**

Filet . . . . .	le 1/2 kilo
Côtelettes . . . . .	fr. 2.-
Jambon . . . . .	
Epaule . . . . .	

Lard à fondre sans couenne, le 1/2 kg. fr. 1.10  
 Pannet . . . . . le 1/2 kg. fr. 1.20

Ménagères, profitez !

Offre spécialement intéressante

# ROBES D'ÉTÉ

De notre grand stock nous avons sélectionné quelques séries qui seront vendues spécialement bon marché.

**Robes lainette** beau choix, dessins mode, 5.50, 4.95, **3.95**

**Belles robes** façons chinoises, nouvelles, crêpe, 7.90, **6.90**

**Ravissantes petites robes** zéphyr, composé 2 tons, 6.90, **4.95**

**Robes** forme mode, à manches longues, ornées plis, en lainette nouveauté, 10.75, **8.75**

**Robes** mousseline de laine unie ou fantaisie . . . . . 12.50, **9.50**

**Robes** en toile de soie, à rayures ou dessins nouveaux . . . . . 14.50, **13.50**

GRANDS MAGASINS  
**AU SANS RIVAL**  
 PLACE PURRY  
 P. Gosset-Henrioud S. A.

**Meubles**  
 les plus beaux modèles, la meilleure qualité, les meilleurs prix,  
 à PESEUX chez **SKRABAL & VEGELI**

EXPOSITION permanente de 30 à 40 Chambres à coucher, Salles à manger des plus simples aux plus riches  
 VISITEZ NOS MAGASINS !

VIENT DE PARAÎTRE

**„Les Ponts romains de Thielle et de la Broye“**  
 Période gallo-romaine  
 par L. RITTER et H. Z.  
 Prix : fr. 1.80

Avis aux membres de la Société d'histoire et d'archéologie.  
 En vente : Papeterie Bickel-Henriod.

**Servez-vous chez les spécialistes**

Porcelaine  
 Verrerie  
 Coutellerie  
 Argenterie  
 Ustensiles de cuisine

**POUR VOS CONSERVES :**  
 Bocal à stériliser renforcés, avec col massif  
 Bouteilles à fruits «BULACH»  
 Pots à confiture et jattes  
 Toupines jaunes et grès fin  
 Marmites à stériliser  
 Presses à fruits

AUX MAGASINS  
**Sollberger & Co**  
 Place du Marché, NEUCHÂTEL

Le plus grand choix, la meilleure qualité, aux plus bas prix du jour

**Pour déménagements et transports**  
 d'articles fragiles  
 emballageurs à disposition



**Nos toiles mi-fil pour draps** en 180 cm. **4.80** en 240 cm. **6.80**

5 % Timbres S. E. N. J. 5 %  
VOYEZ NOS PRIX COMPAREZ NOS QUALITÉS

**KUFFER & SCOTT, NEUCHÂTEL**

**FONDERIE PAUL PERRET & C<sup>ie</sup>**  
TÉLÉPHONE 26.60 LAUSANNE RUE DE GENÈVE

**FONDERIE DE FER**  
Pièces sur modèles et au trousseau jusqu'à 10,000 kg. Articles en séries.

**FONDERIE DE CUIVRE**  
bronze, aluminium, laiton et tous alliages.

On fond tous les jours. Maison fondée en 1895

C'est le moment d'acheter son **complet d'été** en drap ou en coutil

Grand choix à des prix très avantageux

Pantalons tennis, blancs, gris ou bois de rose  
Pantalons coutil en tous genres  
Vestes alpaga, noir ou gris  
Vestes coutil, diverses teintes

**Au Bon Marché**  
17, rue de l'Hôpital  
S. HAUSER Maison Breisacher succ.

Confection et chemiserie pour messieurs et jeunes gens

Faites un essai chez nous, vous serez bien servis et satisfaits de vos achats.

**DÉMÉNAGEMENTS**

Grand choix de lustrerie pour chambre à coucher salle à manger, vestibule.

Lampes à pied à des prix intéressants  
10 % remise pendant juin et juillet

Chez **KUFFER** Entreprise électrique  
Tél. 8.36 Ecluse 12

**Grand Bazar Schinz, Michel & C<sup>ie</sup>**  
10, Rue St-Maurice 10, Neuchâtel  
— MAISON FONDÉE EN 1825 —

**BOCAUX & CONSERVES SCHILDKNECHT**  
à fermeture hermétique  
Seuls concessionnaires pour la région

Bocaux ordinaires; marmites et tous accessoires pour la cuisson des fruits et légumes

Bocaux et Jattes verre pour confitures.

Encore quelques **POURS A SÉCHER LES FRUITS** à solder à prix très avantageux.

Papier salicé pour recouvrir les confitures.

**A VENDRE**

Une table hollandaise et six chaises assorties, placés et dossiers cuir, état de neuf, Fr. 250.—  
Six chaises pour salle à manger, noyer massif, pieds et dossiers sculptés, Fr. 270.—  
Deux établis d'horloger, noyer massif, deux rangs de tiroirs; vitrines et banques de magasin; layettes, différentes grandeurs.  
Un lot d'armes anciennes.  
S'adresser Temple-Neuf 16, au magasin.

**DÉMÉNAGEMENTS**

Bel assortiment en porte-habits, crochets X, TAMPONS, tringles



Nous avons l'article qui vous plaira

**H. BAILLOD S.A.**  
Tél. 2.31 NEUCHÂTEL Bassin 4

**APOLLO** Ce soir, dernier jour du programme **APOLLO**

**Prix réduits**

**LE CAPITAINE RASCASSE**

Dès vendredi 24: **LE VICE DE L'HUMANITÉ** drame poignant  
**La cocaïne, morphine et opium**

**CHARBONS**  
Prix réduits d'été

**MARGOT & LAMBELET**  
**BOLE-COLOMBIER**  
TÉLÉPHONE 54

Les meilleures qualités aux conditions les plus avantageuses

Pour le terme et vos transformations de lustrerie de magasins, bureaux, etc., pensez aux

**DIFFUSEURS URANUS**  
la lumière éclatante et économique  
En vente chez tous les bons électriciens

Demandez renseignements et devis aux agents généraux:  
**PETITPIERRE FILS & Co, Neuchâtel**

**LA BRASSERIE MULLER**  
à Neuchâtel

se recommande pour tout **TRANSPORT** par camions-automobiles

**Myrtilles**

belles, fraîches, en caisses de 5 et 10 kg., à 80 c. par kg., contre remboursement, Coopérative de Consommation, Roveredo (Grisons), JH 8107 O

à vendre avantageusement un **POTAGER** à gaz, économique, avec trois feux et four. S'adresser rue Dupuyron 5, 1er. après 20 h.

à vendre d'occasion petit **salon** Louis XV, en très bon état, composé de: un canapé, deux fauteuils, deux chaises, une table et un fond de salon. Prix avantageux: 420 fr. S'adresser Mail 12.

**Meubles**

à vendre tables de chambre à manger et autres, tapis de moquette, fond de chambre 150 x 250 cm., descentes de lit, tapis de lit, édradon, tentures, chaises, tabourets, tableaux; articles de ménage. Revendeurs exclusifs. S'adresser de 8 h. à midi, Côte No 51, 1er.

**Pharmacie-Droguerie F. TRIPET**  
SEYON 4 — NEUCHÂTEL

Les mauvaises herbes sont radicalement détruites par **L'HERBISAL**  
1 kg. suffit pour 100 litres d'eau

**Occasion avantageuse**

à vendre faute d'emploi, un vélo pour homme, neuf, trois vitesses, avec garantie de fabrication. S'adresser à M. Boland, bureaux Suchard, Serrières.

Pour cause de déménagement, à vendre **vingt poules et un coq**  
Chemin Mulets 6, Neuchâtel.

**Coutil matelas**  
mi-fil, orin noir et blanc, laine. Bas prix. Mme Elzingre, gare du tram, Auvierier.

**A VENDRE**  
une poussette de chambre et deux potagers, un à deux trous et un à trois trous en bon état, à bas prix. S'adresser à F. Lan. dry, Casarides 22.

**Pension soignée**

à remettre en plus tôt pour cas imprévu, sept chambres dont six meublées. Reprise environ 10,000 fr., payable comptant. Ecrite sous chiffres P. 2183 G. à Publiettes la Chaude-Fonda. P 2183 G



Pour vos courses de juillet à septembre, réservez vos jours avec les deux autocars confortables de 20 et 30 places du Garage Ed. VON ARX, Pesieux-Neuchâtel, Tél. 85

DEMANDEZ LES PRIX ET CONDITIONS

**PELOUSE DU MAIL**  
Dimanche 26 juin 1927, dès 14 h.

**Grande fête champêtre et sportive**  
organisée par le Club Athlétique Hygiénique, à l'occasion de l'inauguration de son fanion, avec le concours de la **MUSIQUE MILITAIRE**

Jeux divers - Vauquille - Danse (Orchestre Mina Jazz)  
En cas de pluie renvoi de huit jours

**OFFRE**  
à bon marché pour la St-Jean  
**10 % SUR TOUS LES RIDEAUX 10 %**

**RIDEAUX**

Vitrages guipure à -.95, -.85, -.65, -.55  
Vitrages imitation filet blanc et crème 2.75, 2.45, 2.10, 1.90, 1.50, 1.35  
Rideaux de cuisine, rayures, carreaux couleurs 1.50, 1.35, -.65  
Tulles 150 cm. 3.75, 3.50  
Réseaux imitation filet 180 cm. 4.25, 3.75  
Brise-bise guipure 3.75, 2.95, 2.60, 2.55 Brise-bise imitation filet 6.75, 4.75

**GVE PARIS S.A.**  
AU VAISSEAU

Eau-de-vie de marc pour conserves de cassis et de cerises  
**Vin rouge** Ire qualité, 90 c. le litre  
Excellent **vinaigre de vin** 90 c. le litre  
chez **Fritz Spichiger**  
NEUBOURG 15

**Vente à crédit**

**MEUBLES** en tous genres 18 mensualités

Chambre à coucher, dep. **275.-**  
Chambre à manger, dep. **375.-**

**E. Mandowsky**  
La Chaux-de-Fonds

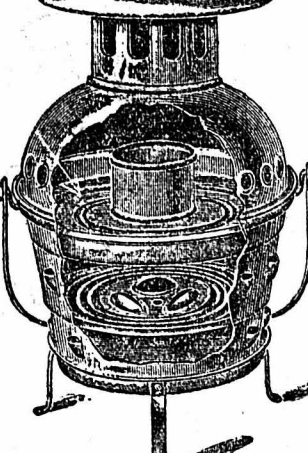
**Myrtilles des Alpes**  
fraîches, douces (caissettes de 5 et 10 kg.) à 90 c. par kg. — Expéditeur: Vve Tenchio Bonahini, Export No 76, Roveredo (Grisons)

**Myrtilles fraîches**  
en caissettes de 5 kg., 4 fr. 60; 10 kg., 8 fr. 80 contre remboursement. Export von Landesprodukten, Magadi, no (Tessin) JH 65898 O

**Potagers neufs et d'occasion**  
Réparation de potagers et travaux de serrurerie  
Soudure à l'antigène de tous outils et métaux  
S'adresser Evole 6, atelier

**Le pied se sent choqué dans la Chaussure Prothos**

Au magasin de chaussures **PÉTREMAND**  
Seyon 2, Neuchâtel



**Destruction des punaises et autre vermine des habitations** par la **"MATTHEINE"**

Approuvé par la Société d'hygiène de France.

Nombreuses attestations  
S'adresser à: **A. HALL, tapissier**  
NEUCHÂTEL 1, Fontaine-André

**CABINET DENTAIRE**  
**Georges Evard**  
Technicien-Dentiste

**EXTRACTIONS SANS DOULEURS**  
PLOMBAGES ET DENTIERS  
Prix raisonnables et soins consciencieux

Autorisé à pratiquer par l'Etat **NEUCHÂTEL**  
Tél. 18.11 - Hôpital 11

**PROMENADES ET EXCURSIONS**

**Pensions-Villégiatures-Bains**

**SIGRISWIL Hôtel de l'Ours**  
Les de Thounne. Séjour de vacances très agréable. Bonne maison bourgeoise anciennement réputée pour sa cuisine et le bon accueil qu'on y trouve. Prix modérés. Prospectus par G. Schmid-Scherler.

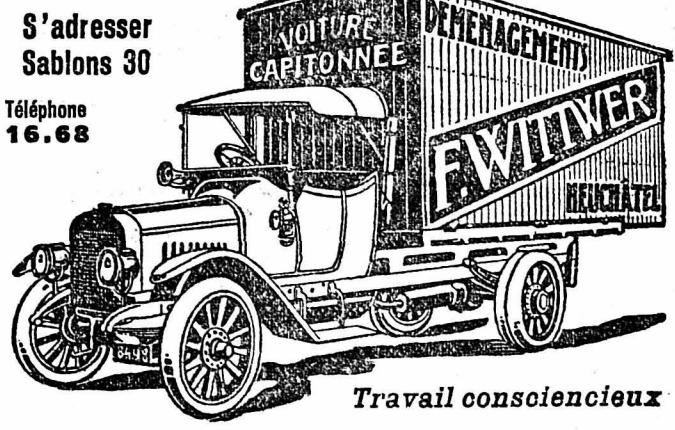
**KURHAUS HIMMELREICH** PRÉS LUERNÈRE 76 N. N.

Le plus beau séjour de vacances. — Repos. — Pas de poussière, air de forêt. Orchestre. Excellents cuisiniers (faites par le propriétaire). — Prix modéré. — Automobile. — Tél. Luernère 407. — Prospectus par JH 2387 La A. Schurtenberger-Limacher.

**Bain Büttihubel**  
dans l'EMMENTHAL, Poste Engelstein. Station climatique et bains anciennement renommés. Bains minéraux. Remis à neuf, avec tout confort. — Prix de pension 7-9 fr. — Prospectus. Fr. SCHUPACH.

**Gypserie et peinture**  
**ROBERT THEYNET**  
a transféré son domicile  
**Rue Louis Favre 8**

S'adresser **Sablons 30**  
Téléphone **16.68**



Travail consciencieux

**Feuille d'Avis de Neuchâtel**

Paiement des abonnements par chèques postaux jusqu'au 7 juillet, dernier délai

MM. les abonnés peuvent renouveler, sans frais, leur abonnement pour le **3<sup>me</sup> trimestre** ou le **2<sup>me</sup> semestre**

soit à notre bureau, soit en versant le montant à notre **Compte de chèques postaux IV. 178**

A cet effet, tous les bureaux de poste délivrent gratuitement des bulletins de versements (formulaires verts), qu'il suffit de remplir à l'adresse de la Feuille d'Avis de Neuchâtel, sous chiffre IV. 178.

Prix de l'abonnement:  
**3 mois, Fr. 3.75, 6 mois, Fr. 7.50**

Prière d'indiquer sans faute au dos du coupon les **nom, prénom et adresse exacte de l'abonné**

Les abonnements qui ne seront pas payés le 7 juillet feront l'objet d'un prélèvement par remboursement postal, dont les frais incombent à l'abonné.

ADMINISTRATION de la **FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL**



**POLITIQUE**

**RÉPUBLIQUE ARGENTINE ET FRANCE**

Un joli trait  
 La France, chacun le sait, avait contracté de lourdes dettes pendant la guerre; l'an passé, une échéance de 18 millions de piastres-or se présentait ainsi, venue d'Argentine. Et le grand argentier de France la voyait arriver, mélanco-liquement.

Un matin, M. Frederico Alvarez de Toledo, ministre d'Argentine à Paris, l'actuel ambassadeur, vint trouver M. Briand au ministère des affaires étrangères. « J'ai l'honneur et la joie, lui dit-il, Excellence, de vous annoncer que j'ai obtenu de mon gouvernement le renvoi « sine die » de l'échéance actuelle. La France paiera la république pour quand elle le pourra, et quand elle le voudra ! »

Et M. de Toledo se retira, avec son plus grand sourire.

On ne voit pas bien les Etats-Unis de l'Amérique du nord faisant un geste semblable.

Sur l'initiative de la France, ce pays et l'Argentine ne sont plus représentés l'un chez l'autre par des ministres mais par des ambassadeurs. Il en est de même pour l'Argentine et la Grande-Bretagne.

**ITALIE**

**La chasse aux communistes**  
**ROME, 22.** — Vingt-cinq ouvriers et paysans, accusés d'avoir constitué une organisation communiste dans la localité de Bettolè Sinalunga (Sienne), ont comparu mardi devant le tribunal spécial. Les accusés ont déclaré qu'ils n'appartenaient pas au parti communiste. Plusieurs d'entre eux ont admis qu'ils faisaient partie d'autres d'organisations socialistes. Les débats se poursuivront mercredi.

**Le roi à Milan**  
 MILAN, 22 (Stefani). — Le roi a visité la foire d'échantillons. Il s'est entretenu avec les délégations des combattants et des mutilés. Il a examiné ensuite le nouveau plan d'alignement de la ville, puis s'est rendu à Niguarda, où il a inauguré la maison de la providence sociale, due à l'initiative du cardinal Ferrari et destinée à aider les détenus libérés.

L'archevêque de Milan et toutes les autorités y assistaient. Le garde des sceaux a prononcé un discours dans lequel il a relevé les grands progrès réalisés ces derniers temps par l'administration des prisons.

Retour à Milan, le souverain a passé en revue, dans la cour du palais royal, un groupe de Garibaldiens. L'après-midi, il a inauguré le monument des morts de la guerre, à Buseto-Arsizio. Le roi a visité l'hôpital, puis est rentré à Milan le soir.

**GRANDE-BRETAGNE**  
**Entrée compliquée**  
**LONDRES, 20.** — M. George Hicks, président, et M. Chirine, secrétaire du conseil général du congrès des trade-unions, sont rentrés aujourd'hui de Berlin, où ils ont eu une série d'entrevues avec les représentants des syndicats ou- vriers russes.

Ils ont rédigé un rapport secret qui sera soumis mercredi prochain au conseil des trade-unions. On croit savoir que l'objet des conversations de Berlin a été la discussion de la coopération syndicaliste anglo-soviétique et des mesures à prendre par les trade-unions des deux pays, à la suite de la rupture des relations diplomatiques entre la Grande-Bretagne et l'U. R. S. S.

**ALLEMAGNE**  
**Ne parlez pas de la Reichwehr!**  
**LEIPZIG, 21.** — Le procureur général du Reich près la haute-cour a intenté un procès au rédacteur politique de la « Gazette de Francfort », qui a publié des mémoires adressés à Gessler sur la Reichwehr noire. Une telle mesure semble à celle qui fut prise contre la « Rote Fahne », à surpris, car ces mémoires ont été reproduits par la plus grande partie de la presse.

**Justice sommaire et justice interminable**

(Du « Petit Journal »)  
 Les mêmes Français qui se plaignent des lenteurs de la justice en France s'indignent qu'en Russie des hommes puissent être condamnés sans presque aucune forme de procès et ils ne sont pas éloignés de penser que Kowderka a été jugé en Pologne d'une manière un peu extraordinaire et bien rapide.

J'incline à croire qu'ils ont raison dans l'un et l'autre cas.  
 La procédure sommaire surtout lorsqu'il s'agit de crime à quelque chose de sauvage; elle ressemble à un acte de vengeance, elle évoque le souvenir de mœurs barbares, de civilisations primitives. Le fait est qu'une révolution ramène toujours, avec le tribunal d'exception, la procédure sommaire. C'est qu'une révolution aussi a quelque chose de sauvage.

Par contre, lorsque les peuples sont rentrés dans l'ordre légal il n'est pas rare que le glaive de la justice s'émousse jusqu'à devenir moins tranchant qu'un sabre de bois.  
 Alors le criminel, réfugié dans le maquis judiciaire, se rit du gendarme. Des mois, des années passent avant qu'un arrêté définitif soit exécuté. Des grâces, des amnisties nombreuses sont votées qui réduisent la poursuite à un simulacre. Et le moment arrive où la loi se trouve désarmée par la procédure, les pires attentats demeurent impunis.

Il ne faut pas oublier que la plupart des civilisations disparues sont mortes de cette maladie de justice qui n'est pas l'indulgence mais le laisser-aller. Ce ne sont pas les textes qui leur ont manqué, c'est le courage de les appliquer également à tous sans colère mais sans faiblesse. Comme les climats trop doux les mœurs trop douces ne disposent pas à l'action. Or, la justice doit être sévère mais active. Si elle s'endort il n'y a plus personne pour garder la cité.

Monsieur de LA PALISSE.

**ÉTRANGER**

Auto contre corbillard. — On mande de Toulon qu'un bateau de Ceneilles, le convoi funèbre de Mme Tournare gagnait Brignolles, lorsqu'une auto, montée par trois commerçants marseillais, vint à toute allure heurter le corbillard, brisant ses roues. Le cerceuil fut projeté sur la chaussée et se brisa. Le cocher fut précipité sur l'auto et grièvement blessé. Quant aux passagers de l'auto, ils en furent quittes pour des contusions, mais furent soulagés, car les assistants du convoi funèbre, furieux, se jetèrent sur eux et se livrèrent à des voies de fait.

Un drame à Venise. — Mardi, au cimetière de Venise, M. Antonio Scarpa, âgé de 70 ans, conduisit sa seconde femme, Mme Emma Gusetti sur la tombe de la première compagne de sa vie et sans prononcer un seul mot, l'abattit à coup de revolver. Son geste accompli, le vieil-

lard se suicida. Antonio Scarpa aurait tué sa femme, atteinte de cancer depuis quelques semaines, pour lui éviter les souffrances terribles de cette maladie.

**Le chauffeur blanc au service du nègre.** — Cela se voit, paraît-il, assez souvent au Brésil, à Bahia. Les noirs ont sur les blancs l'avantage d'avoir cultivé les premiers ce sol d'une richesse prodigieuse. Les blancs ne sont venus qu'ensuite. Avec un grand soleil et beaucoup de poudre de riz, les blancs noirs et les noirs blancs se sont peu à peu rapprochés. Mais un grand nombre de noirs sont devenus très riches, et ils aiment à avoir autour d'eux des blancs.

**Les sports**

**Le « Tour de France »**

**L'ÉQUIPE LOUVET GAGNE LA 4<sup>ème</sup> ÉTAPE**

Francis Péllissier, Le Drogo et Cuvelier conservent la tête du classement  
 Hier, à 8 h. du matin, le départ de la 4<sup>ème</sup> étape : Caen-Cherbourg, 140 km., a été donné à l'équipe « Dilecta », suivie, 15 minutes après, de l'équipe « Aleyon », puis, de 15 en 15 minutes, des « teams » Alleluia et Louvet, et enfin, à 9 h., du peloton des touristes-routiers.

85 coureurs, au total, ont pris le départ. Signations, parmi les abstentionnistes, Eugène Greau, du team J.-B. Louvet, qui a eu des difficultés avec son directeur.

Au cours du 1<sup>er</sup> kilomètre, Leducc (Thomann) et Debusschere (Aleyon), victimes de crevaisons, sont attendus et ramenés par leurs coéquipiers Hamel, Muller et De Lannoy. A Bayeux (25 km.), on constate que l'équipe « Louvet », partie 4<sup>ème</sup>, a une minute d'avance sur « Aleyon », 3 sur « Dilecta » et 5 sur « Alleluia ».

Peu après Sainte-Mère de l'Eglise (76 kil.), l'équipe « Louvet » rejoint celle d'Alleluia et marche de concert avec elle. C'est la première fois que pareil fait se produit depuis l'introduction de la nouvelle formule des départs séparés.

A Valognes (80 km.), les coureurs de « Louvet » et ceux de « Alleluia » sont toujours ensemble. Les « Louveteaux » (J.-B. Louvet) ont ainsi 15 minutes d'avance sur « Alleluia », tandis qu'« Aleyon » est en retard d'une minute et « Dilecta » de 6.

La fin de la course arrive sans grand changement, les 5 hommes de « Louvet » augmentant toujours leur avance, alors que le « team » Dilecta leur oppose une résistance farouche qui lui permet même finalement de rattraper quelques minutes et d'arriver à Cherbourg à 12 h. 25.

Voici l'ordre de classement de la 4<sup>ème</sup> étape : 1. C. Van de Casteele, (Louvet), 4 h. 20' 46"; 2. P. Verhaegen, (Louvet), même temps; 3. Hemelsoet, (Louvet), même temps; 4. G. Van Stembroek, (Louvet), même temps; 5. Hector Martin, (Louvet), même temps; 6. Nicolas Frantz, (Aleyon), 4 h. 28' 33"; 7. Adelin Benoit, (Aleyon), même temps; 8. Julien Verwaecke, (Aleyon), même temps; 9. Gaston Reby, (Aleyon), même temps; 10. Maurice Dewaele, (Lambor), 4 h. 24' 12".

11. Francis Péllissier, (Dilecta), 4 h. 25' 16"; 12. Georges Cuvelier, (Dilecta), même temps; 13. Ferd. Le Drogo, (Dilecta), même temps; 14. Georges Brosteaux, (Louvet), 4 h. 27' 5"; 15. Geldhof, (Louvet), 4 h. 27' 14"; 16. Raymond Decorte, même temps; 17. Marcel Huot, même temps; 18. Honoré Barthélemy, 4 h. 34' 48"; 19. Arsène Alancourt, même temps; 20. Marcel Bidot, 4 h. 36' 49".

21. Jean Debusschere, 4 h. 36' 48"; 22. Louis Muller, même temps; 23. De Lannoy, même temps; 24. Jules Moineau, 4 h. 41' 56"; 25. André Devauchelle, 4 h. 42' 48".

**Le classement des Suisses**  
 33. Charles Martinet, 5 h. 00' 22"; 72. Guy Bariffi, 5 h. 14' 47".

Le Chambourgeois Jules Gillard et le Chaux-do-fonnier Charles Guyot ont été éliminés au cours de l'étape d'hier, n'ayant pas accompli la moyenne imposée aux coureurs touristes-routiers.

**Classement général**  
 Bien qu'arrivé 11<sup>ème</sup>, Francis Péllissier conserve, avec Le Drogo et Cuvelier, la tête du classement général, après la 4<sup>ème</sup> étape, qui se présente comme suit :  
 1. Francis Péllissier, 21 h. 12' 17"; 2. Ferd. Le Drogo, 21 h. 12' 17"; 3. Georges Cuvelier, même temps; 4. G. Van Stembroek, 21 h. 17' 23"; 5. Hector Martin, 21 h. 19' 11"; 6. Marcel Huot, 21 h. 24' 45"; 7. Raymond Decorte, 21 h. 31' 46"; 8. Nicolas Frantz, 21 h. 35' 34"; 9. Maurice Dewaele, 21 h. 36' 13"; 10. Julien Verwaecke, 21 h. 37' 46".

57. Guy Bariffi, 24 h. 28' 41"; 60. Ch. Martinet, 24 h. 39' 55"; à remarquer que, par suite de son beau résultat d'hier, le Genevois Martinet passe du 63<sup>ème</sup> au 60<sup>ème</sup> rang.

**Le parcours**  
 Au total, les coureurs du « Tour de France » avaient couvert, jusqu'à hier soir, la distance de 648 km. Il leur en reste 4873 à parcourir d'ici au 17 juillet prochain.

La 5<sup>ème</sup> étape, Cherbourg-Dinan, qui compte 109 km., se dispute aujourd'hui même.  
 L'ordre des départs est le suivant : 6 h. équipe Aleyon; 6 h. 15, Alleluia; 6 h. 30, J.-B. Louvet; 6 h. 45, Dilecta; 7 h. Touristes-routiers.

Voici enfin l'horaire approximatif que suivront les coureurs : Cherbourg, dépt. 6 h.; Coutances, 76 km., 8 h. 30; Granville, 105 km., 9 h. 30; Pontorson, 153 km., 11 h.; Dinan, 199 km., 12 h. 30.

**THURGOVIE.** — Une tempête qui a sévi sur le lac de Constance faillit coûter la vie à plusieurs personnes. Un grand voilier, occupé par sept personnes, naviguait sur le lac à la hauteur d'Arbon, lorsqu'un coup de vent brisa le mât du voilier. Les efforts des occupants pour gagner le port d'Arbon en ramant furent vains et les vagues menaçèrent de faire chavirer le bateau. Grâce à l'intervention de deux propriétaires de canots-automobiles, les occupants du voilier ont pu être sauvés.

**FRIBOURG.** — La foire de Romont de mardi a été favorisée par un temps superbe. Elle fut cependant assez peu fréquentée, à cause de la fennaison. Le gros bétail se vendait bien et les jeunes porcs encore mieux. On a compté 103 pièces de bétail bovin; les boufs se vendaient de 800 à 1000 fr.; les vaches, de 500 à 900 fr.; les génisses, de 500 à 800 fr. Il y a eu aussi sur le champ de foire, 7 chevaux, dans les prix de 500 à 1500 fr.; 4 moutons, de 50 à 80 fr.; 5 chèvres, de 35 à 70 fr. Le prix des veaux gras était de 2 fr. à 2 fr. 20 le kilo. 331 porcs ont été amenés. Les gras se sont vendus à 1 fr. 90 à 2 fr. le kilo, et les jeunes, de 100 à 150 fr. la paire. 54 têtes de gros bétail et 47 de petit bétail ont été expédiées par la gare dans 17 wagons.

**Comment les C. F. F. font les affaires**

On nous écrit :  
 L'administration des C. F. F. se méfie, non sans raison, de la fraude et des fraudeurs. Elle s'est déjà attiré plus d'une volée de bois vert pour avoir pris contre ces derniers des mesures de précaution. Pourtant elle croit encore à l'honnêteté, et c'est pour cela, sans doute, qu'elle se contente, pour accepter de transporter à demi-taxe des emballages vides, d'une simple déclaration affirmant que ces emballages ont servi ou serviront à un transport en charge. A-t-elle tort? On pourrait le croire, s'il fallait se rem-ettre au correspondant qui, dans le No 141 de la « Feuille d'Avis de Neuchâtel », a prouvé si vivement à partie. En voilà un qui lui fait la pige! Ce correspondant classe les Suisses en deux uniques catégories: les bénéfés, qu'on trouve à la direction générale des C. F. F., et les astucieuses friponilles, c'est-à-dire tous les autres. Voilà, certes, une appréciation flatteuse! Que de foudres la direction générale ne s'attirerait-elle pas si elle la faisait sienne! Espérons pour votre correspondant qu'il est étranger. Quant à moi, à tout prendre, je préfère encore être parmi les bénéfés, plutôt que parmi les autres. C. R.

**CANTON**  
**CORTAILLOD**  
 Du « Courrier du Vignoble » :  
 Notre Conseil général, vendredi, avant de passer à l'examen des questions figurant à l'ordre du jour, a voulu adresser un témoignage de sympathie aux propriétaires et vigneronniers si durement éprouvés par l'ouragan du 2 juin et a formé le vœu de voir l'action de secours, organisée par les conseils communaux, obtenir un succès suffisant pour permettre aux autorités de venir en aide à ceux qui se trouvent dans le besoin.  
 Aux termes de la loi sur l'enseignement primaire, deux parents jusqu'au deuxième degré ne peuvent faire partie ensemble de la commission scolaire. C'est pour avoir été mis trop tard au courant de cette disposition qu'un nouveau membre de notre commission scolaire s'est trouvé dans l'obligation de renoncer à cette fonction. Pour le remplacer, le conseil a fait appel à M. Max Perret.  
 Ce cas liquidé, on entame de nouveau, définitivement, espérons-le, la question de la création du poste d'administrateur communal. Le Conseil communal a élaboré en son temps un rapport financier conduisant à un accroissement annuel de dépenses d'environ 3000 fr. La commission des rapports, d'accord avec le Conseil communal, a procédé à la revision des différents postes de ce document et, tenant compte de la nouvelle répartition des travaux administratifs, a modifié certains chiffres ramenant à 1800 fr. environ le supplément de dépenses projeté. Après un long échange de vues, les propositions de la commission des rapports furent acceptées par 14 oui contre 8 non. Trois conseillers jugèrent préférable s'abstenir.  
 Désirant témoigner mieux que par des paroles l'intérêt qu'il porte à la population frappée par l'orage du 2 juin, le Conseil unanime décide d'abandonner au profit des sinistrés ses jetons de présence de l'année figurant au budget pour une somme de 200 fr.  
 Il invite ensuite le Conseil communal à faire les démarches nécessaires pour obtenir de la compagnie des tram l'installation d'un avertisseur automatique au passage à niveau du Bas-de-Sachet, endroit rendu toujours plus dangereux par la circulation de plus en plus intense et qui a déjà été la cause de nombreux accidents.  
 Il est enfin recommandé au Conseil communal d'intervenir auprès de l'Etat en vue de faire améliorer la canalisation des eaux de pluie de la route cantonale de Sachet. Les installations actuelles, tout à fait insuffisantes, sont pour une bonne part la cause de l'endommagement de la route et des inondations qui se produisent assez fréquemment dans certaines propriétés du Bas-de-Sachet.

**MARIN-ÉPAGNIE**

(Corr.) Le Conseil communal a procédé à la nomination de son bureau et à la répartition des dicastères de la façon suivante :  
 Bureau du conseil : président, M. Ubaldo Grassi; vice-président, M. Emile Probst; secrétaire, M. Maurice Luder.  
 Dicastères : finances, M. Maurice Luder; suppléant, M. Louis Perrier; travaux publics, M. Emile Probst, suppléant M. Hermann Schertenleib; forêts et domaines, M. Hermann Schertenleib, suppléant M. Ubaldo Grassi; police, M. Ubaldo Grassi, suppléant M. Emile Probst; assistance, M. Ubaldo Grassi, suppléant M. Emile Probst; service électrique, M. Louis Perrier, suppléant M. Maurice Luder.

Une assemblée des électeurs avait été convoquée par le Conseil communal, vendredi dernier, pour désigner 4 candidats au Conseil général en remplacement de 4 membres de cette autorité élus au Conseil communal. Les candidats suivants ont été proposés : MM. Louis Guillaume, Adolphe Mäder, Ernest Röthlisberger et Albert Thévenaz.

Aucune autre liste n'ayant été déposée dans le délai prescrit, le Conseil communal a rapporté l'arrêté de convocation du corps électoral et a proclamé élus sans scrutin les quatre candidats désignés à l'assemblée préparatoire.

**LES PONTS-DE-MARTEL**

Un jeune motocycliste des Ponts, P. P., s'en fut lundi après midi à Neuchâtel pour faire réviser sa machine. Alors qu'il revenait, vers le soir, brusquement, à un dangereux contour — le dernier au-dessous de Rochefort — il se trouva en présence d'un camion descendant et lui barrant la route. Le seul moyen de salut était pour lui de se faufiler adroitement dans

l'étroit espace laissé libre au bord de la route; ce qu'il tenta, non sans malheureusement heurter violemment la roue arrière du lourd véhicule. P. P. fut relevé sans connaissance, avec de fortes contusions, à l'épaule gauche entre autres, et quelques sérieuses blessures à la tête. Un médecin donna les premiers soins à la victime, qui fut tôt après ramenée aux Ponts en auto.

**BOVERESSE**

Les élections complémentaires pour le Conseil général de Boveresse ont désigné pour faire partie de cette autorité : MM. Auguste Junod, Louis Vomianthen, André Allisson et Louis Gacond.

**LA CHAUX-DE-FONDS**

A la suite des faits dont nous avons parlé, un mandat d'arrêt a été lancé hier matin contre Edmond Meyer, prévenu de faux en écritures de commerce.

**Pour le vignoble**

Le comité de secours en faveur des sinistrés du 2 juin, nous transmet l'extrait d'une lettre de M. J.-H. P., à Corcelles (Neuchâtel), ainsi que la réponse du comité :  
 « Monsieur le président,  
 » Le corps enseignant primaire des trois districts du Bas, réuni en conférence officielle, au Champ-du-Moulin, sous la présidence de M. le chef du département de l'instruction, m'a chargé de vous remettre la somme de 337 fr. 65, produit d'une collecte faite à l'occasion de notre conférence.  
 » Ce même corps enseignant m'a chargé également de vous dire ses sentiments de solidarité et de patriotique fraternité envers ceux, par leur labeur, portent au loin le nom si justement réputé pétillant de notre petit pays neuchâtelois et que le malheur vient si cruellement d'atteindre.  
 » Qu'une mutuelle compréhension de nos si différentes activités nous unissent toujours davantage.  
 » Veuillez agréer...  
 \* \* \* « Bevaix, 22 juin.  
 » Monsieur J.-H. P.  
 » Corcelles (Neuchâtel).  
 » Nous avons l'honneur et le plaisir de vous accuser réception de votre lettre du 20 courant, ainsi que du beau don de 337 fr. 65 qui l'accompagnait.  
 » Mieux que tout autre, le corps enseignant est à même de comprendre le malheur qui a frappé les cultivateurs du district de Boudry, dont beaucoup ont travaillé des années et souvent même emprunté de l'argent pour acquérir un minuscule parcelle de vigne maintenant anéanti par un accident mystérieux de la nature.  
 » A ceux-là qui, sans espoir de récolte, et sans ressources, doivent entreprendre le dur travail de remise en état de leur petite vigne ravagée et ruinée pour longtemps, vous venez apporter la parole consolante de fraternité, en l'accompagnant d'un geste généreux qui sera suivi par tous ceux qui sont à même d'imiter votre bel exemple de solidarité.  
 » Veuillez agréer, Monsieur...  
 » Le comité de secours en faveur des sinistrés du 2 juin »

**LES CINEMAS**

(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)  
**AU CAMÉO: « Irène ». —** C'est une production de la firme renommée « First National » que présente cette semaine le coquet établissement cinématographique du « Caméo ». Irène est une jeune fille du peuple qui conquiert la fortune et l'amour dans une aventure imprévue où elle doit jouer dans le monde un rôle de mannequin amateur. Exquise comédie, d'une richesse inouïe, dont la grâce spirituelle et mutine de l'héroïne, qui s'appelle Colleen Moore, émaille de scènes piquantes, et qui connaît auprès du public un succès à nul autre pareil. Et la comédie, qui constituerait à elle seule un spectacle de choix, sert encore de prétexte à la plus fastueuse présentation de modèles de couture qui ait jamais été mise à l'écran et que Neuchâtel ne reverra de longtemps. Ajoutons que la présentation des toilettes merveilleuses est faite selon le procédé « technicolor » qui en fait valoir les chatoyantes couleurs.  
 Les gens de goût et les amateurs du beau réserveront une soirée au « Caméo » dont le programme ne sera plus donné que quatre jours seulement : jeudi, samedi, dimanche et lundi.

**OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL**

Date	Temp. deg. cent.	Hum. max.	Hum. min.	Barom. mm.	Dir.	Forces	V. dominant	État du ciel
22	21.1	43.8	26.8	723.7	S.O.	14	moyen	var.
23. Le ciel se couvre l'après-midi. Pluie à partir de 21 heures.								
24. 7 h. Temp. 15.4 Vent: S.O. Ciel: couv.								

Altitude mètres	Observations faites aux gares C. F. F.	Cont. de	TEMPS ET VENT
380	Bâle .....	+14	Pluie. Calme.
448	Berne .....	+14	Pluie.
587	Coire .....	+13	Pluie prob.
1543	Davos .....	+10	Couvert.
692	Fribourg .....	+18	Pluie. Vt d'O.
894	Gênève .....	+17	Pluie. Calme.
475	Glaris .....	+14	Pluie.
1108	Göschenen .....	+13	Pluie prob.
565	Interlaken .....	+17	Pluie.
995	La Ch.-de-Fonds .....	+12	Couvert.
450	Lausanne .....	+17	Pluie.
298	Locarno .....	+17	Pluie prob.
276	Lugano .....	+15	Pluie.
489	Lucerne .....	+21	Orageux.
1288	Saint-Moritz .....	+15	Pluie.
398	Monthey .....	+17	Pluie.
482	Neuchâtel .....	+16	Couvert.
305	Rapaz .....	+16	Pluie.
678	Saint-Gall .....	+11	Pluie.
1057	Saint-Moritz .....	+11	Couvert.
1287	Schaffhouse .....	+15	Pluie.
1280	Schuls-Tarasp .....	+12	Orage nuag.
562	Tbbane .....	+13	Pluie.
289	Vevey .....	+17	Pluie.
1608	Zermatt .....	+7	Pluie.
416	Zurich .....	+14	Vt d'O.

**SERRIÈRES**  
 Programme du concert que donnera jeudi soir, l'Avenir de Serrières, sous la direction de M. Alfred Seiboz :  
 1. Triomphe (marche), F. Popy. — 2. Denise (maurka), A. Dalbecq. — 3. Fantaisie sur l'Op. « La chaste Suzanne », J. Gilbert. — 4. Ouverture triomphale, H. Rousseau. — 5. Notre-Dame (procession), J. Cornex. — 6. Boléro, W. Romsberg. — 7. Numa-Droz (marche), V. Sidler.

**Emissions radiophoniques**

d'aujourd'hui jusqu'à  
**Lausanne, 850 m.** : 20 h. 31, Chantons et récitations en patois vaudois et gruyérien. 21 h., Orchestre Zavadini. — Zurich, 500 m. (provisoire) : 16 h., Concert. 20 h. 30, Concert d'orchestre. 21 h., Solistes et orchestre. 21 h. 40, Musique légère. — Berne, 411 m. : 15 h. 56, Heure de l'Observatoire de Neuchâtel. 16 h., 17 h., 20 h. 30, 21 h. 20 et 22 h. 50, Orchestre du Kursaal. 20 h. et 21 h., Réveil du chant.  
**Paris, 1750 m.** : 12 h. 30, Orchestre Locatelli. 20 h. 45, Radio-concert. — Rome, 449 m. : 17 h. 45, Concert. 21 h. 10, « Fantasia la Tulipa », opérète de Varney. — Milan, 822 m. 60 : 21 h., Orchestre de la station.  
**London, 501 m.** : 40 : 16 h., Quatuor de Davenport. 19 h. 15, Sonates de Beethoven. 20 h., Orchestre militaire de la station. 22 h. 30, Musique du Savoy Hotel. — Davenport, 1600 m. : 11 h., Quatuor de Davenport. 11 h. 45, Réveil pour deux piano. 18 h. et 20 h., Programmes de Londres.  
**Berlin, 483 m.** : 90 et 566 m. : 17 h. 30, Musique de chambre. 20 h. 30, Soirée espagnole. — Munich, 855 m. : 70 : 20 h. 15, Soirée espagnole. — Langenberg-Cologne, 468 m. : 80 : 13 h. 05 et 17 h. 30, Concert. 20 h. 30, Soirée espagnole. — Vienne, 517 m. : 20 : 20 h. 02, Concert vocal et instrumental.

**Etat civil de Neuchâtel**

**Promesses de mariage**  
 Maurice Milloud, instituteur, de Neuchâtel, et Maria Vuve, employée de magasin, des deux à Fontainemelon.  
 Gaston-Arthur Dubied, avocat, à Bâle, et Jeanne Odette Roulet, de Neuchâtel, à Colombier.  
 Louis-Edmond Droz, technicien, au Landeron, et Irma-Laurence Waag, à Neuchâtel.  
 Jean-Aimé Delapraz, imprimeur, à Rochefort, et Adrienne-Augusta GrandGuillaume Perrenod, gérante de magasin, à Neuchâtel.  
 Alfred Will, sellier, et Sophie Herz, les deux à Neuchâtel.  
 Louis-Eichenberger, négociant, à Neuchâtel, et Méline Fresse, hôtelière, à Champ-du-Moulin.  
 Albert Fahrenz, employé C. F. F., à Neuchâtel, et Mathilde Hirschi, tailleuse, à la Chaux-de-Fonds.  
 Paul Emch, représentant de commerce, à Neuchâtel, et Berthe Fuchs, à Colombier.

**Finance - Commerce**

Bourse du 22 juin. — Les obligations sont légèrement plus lourdes. Les actions restent très calmes et plutôt faibles.  
 3 1/2 % C. F. F., A-K, 54, 54.15, 54.25 % 3 % C. F. F. différé 1903, 76.50 % 3 1/2 % Jura-Simplon 71.50 % 4 1/2 % Etat de Neuchâtel 1915, 99.75 % 4 % Ville de Neuchâtel 1893, 90 % 4 % Le Locle 1893, 91 % 5 % S. A. Len. prix, 35.50 Jura, Banque concurrenciale de 1914, 70% Union de Banques Suisses, 70%. Bankverein 72.3. Crédit Suisse 81.00, 81.1.  
 Electrobank A. 1245, 1355. Motor-Columbus, 1035, 1038, 1037. Crédit Foncier Suisse, 236. Italo-Suisse Ire, 220. Franco-Suisse pour l'industrie électrique ord., 275, 280. Franco-Suisse pour l'industrie électrique privilégiée, 458, 450, 450. Banque Suisse des chemins de fer, ord., 110. Electrowerke, 598 et 597.  
 Tobler ord., 154. Aluminium, 2730, 2775. Bally S. A. 1205, 1200. Brown, Boveri et Co, 555, 558, 557. Escher, 672, 690. Société suisse-américaine pour l'industrie de la laine, 545, 540, 540, 540. Salet, 1017.  
 Electricité de St. Maurice, 490. Forces motrices de Rhodfelden, 2690. Compagnie d'exploitation des chemins de fer orientaux, 235. A.-M.-G., 217, 216, 217.50. Licht-und Kraftanlagen, 142. Gebrüder, 277, 276, 378. Acleries Böhler, 184. Hispano, droits attachés, 2970, 2950. Dietsch



Chronique parlementaire

(De notre correspondant)

CONSEIL NATIONAL

Son président lui ayant mis l'épée dans les reins avec une vigueur inaccoutumée, la Chambre s'est décidée à terminer une affaire qu'elle tenait pour importante...

Elle a fait un sort à la loi sur les conditions d'engagement des fonctionnaires fédéraux. Ce sort, à vrai dire, est encore incertain...

On a entendu beaucoup de discours et quelques orateurs. M. Pfister voudrait, ressuscitant l'article 74 biffé par les Etats, une échelle variable suivant la puissance d'achat de l'argent...

Le Conseil des Etats ayant confirmé à une très forte majorité toutes ses décisions, la commission du Conseil national ayant décrétoché à Lorcarno de proposer au Conseil national le maintien intégral de toutes ses positions...

Dans ces circonstances, le Conseil fédéral a estimé de son devoir de faire acte de gouvernement en intervenant pour faciliter et hâter la procédure de conciliation...

Depuis trois ans, ce projet est pendu devant les Chambres fédérales. Nous constatons avec satisfaction que le projet du Conseil fédéral est en principe accepté par le personnel...

La proposition du Conseil fédéral garantit à tout le personnel en fonctions la situation acquise. Personne ne subit de diminution, chacun continue à recevoir au moins ce qu'il touche aujourd'hui...

Le nouveau régime apportera une amélioration à environ 15,000 employés. Il s'agit surtout des fonctionnaires supérieurs et de l'ordre moyen. Quelques catégories inférieures, dont l'activité justifie un classement plus avantageux, bénéficieront également de certains avantages...

Le nouveau régime profitera davantage aux fonctionnaires ayant déjà d'importants états de service; il est, par contre, moins favorable aux jeunes employés dont l'expérience est encore minime et les besoins moins grands.

Le Conseil fédéral a accepté de fixer à l'avenir les allocations de résidence non pas seulement en se basant sur le prix des loyers et le chiffre des impôts, mais en faisant entrer en ligne de compte le coût de la vie en général.

Le Conseil fédéral propose d'étendre à l'allocation de résidence la garantie de la situation acquise. Il estime que les nouvelles allocations de résidence doivent être inférieures à l'allocation actuelle. Cependant, le personnel en fonctions au moment de l'entrée en vigueur de la loi continuera à jouir des anciennes allocations...

En votation finale, les propositions du Conseil fédéral, amendées par la commission, sont acceptées par 110 voix contre 49. Le National a ainsi, dans un esprit de conciliation, abjuré une partie de ses décisions de l'année dernière.

Reste à savoir ce que vont faire les Etats, qui se prononceraient demain. Après ces palpitants débats, l'allocation d'une subvention extraordinaire d'un million par an, prélevé sur le fonds fédéral d'assurance, aux caisses-maladie reconnues, pour être affectée exclusivement à l'assurance des femmes et des enfants, paraît une bien petite affaire et ne soulève pas la plus minime objection.

Aussi bien nos députés ont-ils hâte de quitter la salle pour s'égarer dans la fertile et somptueuse campagne bernoise, où l'on compte des auberges réputées. C'est en effet le jour des banquets de groupes.

Laissons ces braves gens à leurs gastronomiques joies, et constatons que les truites au bleu, le poulet tendre et dodu et les tartes à la crème font beaucoup pour cimenter les amitiés et fortifier les convictions politiques.

Quand verrons-nous le Parlement, fracassant les barrières des partis, aller comme un seul homme s'asseoir à un banquet de 242 couverts, auquel on conviera de surcroît tous ceux, secrétaires, mignonnes téléphonistes, huissiers, concierges et journalistes, qui collaborent à la grande œuvre législative.

Las! ce beau jour, nous ne le verrons jamais. Et c'est de cela que nous avons l'âme marrie.

1) que les employés de la 26ème classe sont tous des ouvriers sans formation professionnelle, qui entrent au service de nos régies à l'âge de 20 ou 22 ans.

2) pour avoir le salaire global il faut ajouter à ce minimum de 2580 fr. environ 600 fr. que

représentent les accessoires, en particulier l'assurance, l'unité, etc. Pour le manoeuvre sans formation, dans les localités où le coût de la vie est en-dessous de la moyenne, le bénéfice total effectif dépasse donc déjà 3000 fr. pour la première année. Cet ouvrier a en outre le bénéfice de la sécurité qu'il touchera chaque année une augmentation d'au moins 100 fr., ce qui portera enfin son traitement à 3780 fr. S'il se marie et fonde une famille, il aura en outre un supplément annuel de 120 fr. par enfant et s'il est déplacé dans une localité où la vie est plus chère, il aura droit à une compensation pouvant s'élever à 600 fr. par an...

Le Conseil des Etats ayant confirmé à une très forte majorité toutes ses décisions, la commission du Conseil national ayant décrétoché à Lorcarno de proposer au Conseil national le maintien intégral de toutes ses positions, on était arrivé à un point mort. Tout laissait prévoir que le Conseil national maintiendrait ses décisions, que le Conseil fédéral estimait ne pas pouvoir accepter.

Dans ces circonstances, le Conseil fédéral a estimé de son devoir de faire acte de gouvernement en intervenant pour faciliter et hâter la procédure de conciliation. Il a cherché une solution permettant à toutes les bonnes volontés de se retrouver sur une ligne qui se rapproche beaucoup de la solution du Conseil des Etats. L'intervention du Conseil fédéral a trouvé une large approbation dans l'opinion publique. Ce serait un fait grave et très regrettable si les Chambres s'avaient impuissantes à résoudre une question de cette importance, et cela porterait une grave atteinte au prestige du Parlement. On prétend qu'il eût été préférable de laisser la loi échouer devant les Chambres au lieu de l'exposer à un fatal rejet par le peuple. Nous pensons au contraire qu'il faut donner au peuple l'occasion de se prononcer s'il en exprime la volonté. Nous nous refusons à partager le pessimisme de ceux qui prétendent que la loi sur les traitements sera rejetée.

Depuis trois ans, ce projet est pendu devant les Chambres fédérales. Nous constatons avec satisfaction que le projet du Conseil fédéral est en principe accepté par le personnel. Les journaux des syndicats du personnel lui ont fait d'abord un accueil très froid; ils l'ont même vivement combattu. Cependant l'influence du personnel a modifié l'attitude des secrétaires permanents et de la presse. Il nous sera permis de relever qu'en cette importante question les journaux des syndicats et leurs rédacteurs n'ont pas reflété l'opinion moyenne du personnel. L'entente va se faire sur une base qui, à notre avis, est acceptable par le gouvernement responsable des finances de la Confédération. Pour éviter le désagrément de voir l'un des Conseils obligé de céder à l'autre, le Conseil national ferait bien de se rallier à la solution du Conseil fédéral. Il contribuerait à augmenter les chances du projet en cas de referendum.

Allez-nous à apporter le plus tôt possible au personnel la sécurité et la stabilité qui méritent fin à cette agitation qui a pris nos moments un caractère politique. Cette grave question résolue, le personnel se souviendra que pour lui, au-dessus de la politique et des partis politiques, il y a le devoir professionnel et l'obligation de servir la collectivité.

M. Haab intervient dans le débat, mais seulement pour parler de son projet de prolongation provisoire de la durée du travail pour certaines catégories de fonctionnaires, dans le dessein de faciliter aux C. F. F. le moyen de sortir de leurs embarras. Mais, comme le Conseil des Etats a accepté la prolongation sans accepter les compensations financières prévues par le général Conseil fédéral, M. Haab ne se fait pas de grandes illusions et trouve qu'il ne saurait plus guère être question d'insérer dans la loi une disposition à ce sujet.

M. Schupbach, président de la commission, apporte des apaisements à M. Sulzer en lui disant que l'Etat, comme les industriels privés, pourra toujours réviser les décisions qu'il aura prises, si les circonstances viennent à se modifier.

Il y a encore un tas de braves gens qui voudraient poursuivre le débat. Mais il y en a un tas encore plus gros qui en a complètement assez. Aussi la clôture de la discussion est-elle votée par 105 voix contre 43: et l'on passe au vote sur les articles en litige.

L'échelle variable va s'étendre de tout son long dans la poussière. Elle est bientôt suivie du projet de prolongation de la journée de travail. Et la sixième classe d'indemnités de résidence, que le National, l'an dernier, avait introduite dans la loi pour arriver à un maximum de 600 fr., va rejoindre ces deux infortunés projets. On décide qu'on prendra pour base des indemnités de résidence non seulement les loyers et les impôts, mais le prix de l'existence en général.

Quant aux réductions à opérer dans les localités où le coût de la vie n'atteint pas la moyenne, le Conseil fédéral voulait les fixer à 120 fr. tant sur les taxes minima que sur les maxima. La commission veut les limiter à 100 fr. et les faire porter uniquement sur les traitements maxima. On vote, en grande cérémonie, à l'appel nominal. Et c'est la commission qui sort victorieuse de ce combat, par 107 voix contre 69.

MM. Berger, Bolle, Graber ont voté pour la commission, MM. Berthoud, Calame et de Dardel pour le Conseil fédéral. En votation finale, les propositions du Conseil fédéral, amendées par la commission, sont acceptées par 110 voix contre 49. Le National a ainsi, dans un esprit de conciliation, abjuré une partie de ses décisions de l'année dernière.

Reste à savoir ce que vont faire les Etats, qui se prononceraient demain. Après ces palpitants débats, l'allocation d'une subvention extraordinaire d'un million par an, prélevé sur le fonds fédéral d'assurance, aux caisses-maladie reconnues, pour être affectée exclusivement à l'assurance des femmes et des enfants, paraît une bien petite affaire et ne soulève pas la plus minime objection.

Aussi bien nos députés ont-ils hâte de quitter la salle pour s'égarer dans la fertile et somptueuse campagne bernoise, où l'on compte des auberges réputées. C'est en effet le jour des banquets de groupes.

Laissons ces braves gens à leurs gastronomiques joies, et constatons que les truites au bleu, le poulet tendre et dodu et les tartes à la crème font beaucoup pour cimenter les amitiés et fortifier les convictions politiques.

CONSEIL DES ETATS

BERNE, 22. — La Chambre discute la première série des crédits supplémentaires. La commission propose d'adhérer à la décision du Conseil national qui a supprimé le crédit de 8000 francs pour les frais d'insertion de l'Ecole polytechnique fédérale. La Chambre se rallie sans débat à cette proposition.

Au chapitre du département de l'économie publique, la commission propose de porter à 16,000 francs la subvention aux caisses maladies pour des travaux statistiques; le Conseil national l'avait réduite de 21,000 à 11,000 fr. Adopté.

Un débat s'élève au sujet du subsidie de la Confédération en faveur des jeux olympiques de 1928. La commission propose de maintenir le chiffre de 120,000 francs. Adopté.

L'ensemble des crédits supplémentaires est ensuite adopté et l'on passe à la loi sur la tuberculose.

M. Dind (Vaud), rapporteur de la commission, présente un nouveau texte pour le troisième alinéa de l'article 5 qui fut renvoyé à la commission. D'après ce texte, les membres du personnel enseignant ou du personnel de l'école pourront recevoir des secours sans être considérés pour cela comme assistés et « par suite des mesures prises à leur égard, ils sont mis dans l'impossibilité d'exercer leur profession ou de trouver une autre occupation et s'il est reconnu par l'autorité compétente qu'ils tombent de ce fait dans le besoin ».

M. Chuard, chef du département fédéral de l'intérieur, dit que le texte du Conseil national a l'avantage de la clarté; il n'impose pas à la Confédération des charges insupportables.

M. Böhi (Thurgovie) propose de supprimer l'alinéa en question.

Après avoir préféré en votation éventuelle par 23 voix contre 13, la formule de la commission à celle du Conseil national, la Chambre adopte la proposition Böhi tendant à la suppression pure et simple de l'alinéa.

On aborde le compte d'Etat de la Confédération pour l'année 1926, qui boucle par un excédent de recettes de 21 millions. La dette a diminué de 52 millions.

On décide de reprendre les travaux de la semaine prochaine le lundi 27 juin, à 18 heures. Puis on aborde les chapitres du compte d'Etat. Séance levée.

Le statut des fonctionnaires à la commission des Etats. BERNE, 22. — La commission du Conseil des Etats pour le statut des fonctionnaires, s'est réunie mercredi soir, afin de prendre position à l'égard des divergences avec le Conseil national. Elle a pris les décisions suivantes:

A l'article 23, la commission propose de maintenir les décisions du Conseil des Etats, c'est-à-dire de maintenir le paragraphe 1er selon lequel le fonctionnaire par son attitude en service et hors de service doit se montrer digne des fonctions officielles qu'il revêt. Le Conseil national avait biffé ce paragraphe.

A l'article 31, chiffre 4, la commission est d'avis que conformément à la décision du Conseil national, l'on biffe le retrait des allocations en matière de peine disciplinaire.

A l'article 32, concernant le droit de regard dans les dossiers de cas disciplinaires, la commission s'est ralliée à l'opinion du Conseil national.

A l'article 33, concernant les commissions disciplinaires, la commission recommande de maintenir les décisions du Conseil des Etats. La grande majorité de la commission propose d'approuver à l'article 37, la formule de conciliation du Conseil fédéral.

A l'article 72, concernant la réduction des allocations pour enfants, la commission a approuvé la décision du Conseil national qui prévoit une dépense supplémentaire unique d'un million de francs.

La commission a décidé de déposer le postulat suivant: « Le Conseil fédéral est invité, pour aussi longtemps que l'assainissement des C. F. F. paraîtra nécessaire, mais au maximum pour une durée de 10 ans, à prendre les mesures nécessaires à l'administration pour faciliter les conditions de travail en application de l'article 16 de la loi sur la durée du travail, du 6 mars 1920. Ces mesures pourront également s'appliquer à d'autres lignes principales. »

Un rappel des faits. PARIS, 22 (Havas). — Mercredi matin, à 9 heures, les dirigeants de l'Action française ont fait placer aux fenêtres du journal donnant sur la rue de Rome un calicot de 6 mètres de longueur sur 2 m. 50 de hauteur portant l'inscription suivante: « Plateau assassiné, la Berthou acquittée, Berger assassiné, Bonnefoy n'est pas jugé, Philippe Daudet assassiné, Léon Daudet emprisonné. »

Aussitôt après la pose de ce calicot, la préfecture de police a été avisée. Jusqu'à présent, on ne signale aucun incident.

Les démentis de Doriot. PARIS, 22 (Havas). — La commission des poursuites de la Chambre a entendu Doriot qui s'est longuement expliqué sur les quatre chefs d'accusation relevés contre lui dans la requête en poursuite du procureur général.

Doriot a démenti les propos qui lui ont été attribués. Il a déclaré qu'il n'avait jamais revêtu le costume d'officier chinois et il a protesté contre les paroles qu'on lui a prêtées et qui auraient constitué une provocation aux soldats de tirer sur leurs officiers. Il a affirmé que les déclarations qu'il a pu faire ou écrire n'étaient pas différentes de celles qu'il a publiées en France ou fait entendre à la Chambre sur la politique coloniale de son parti.

La commission a décidé de s'ajourner jusqu'au 29 pour statuer sur les conclusions de son rapporteur.

Souscription en faveur des sinistrés du Vignoble. Un viticulteur de Saint-Blaise, 10 fr.; W. L., 7 fr.; Anonyme, 5 fr.; Anonyme, Peseux, 10 fr.; M. de M., 5 fr.; Numa Gabarel, Savagny, 5 fr.; Mlle F. Maurer, Peseux, 2 fr. 50; M. D., Châteaudoex, 5 fr.; Anonyme, 3 fr.; Mmes B. B., 25 fr.; Famille B. Lambert, Bevaix, Genève, Corbeil (France), 12 fr.; Mme L. R., 10 fr. — Total à ce jour: \$284 fr. 50.

CORRESPONDANCES

(Les journaux reçoivent ses opinions à l'égard des lettres paraissant sous cette rubrique.)

Simple question. Neuchâtel, le 22 juin 1927.

Monsieur le rédacteur, Pour les hôpitaux et les asiles, il s'organise très souvent des concerts et soirées de bienfaisance. Ne pourrait-il pas en être de même pour les sinistrés du Vignoble, vu que durant l'hiver une grande partie des habitants de cette région assistent assez régulièrement aux soirées données par nos sociétés locales? Tout en étant un acte de charité, ce serait aussi un acte de civilité.

Un ami des vigneron éprouvés.

Nouvelles diverses

Un départ. — Le gouvernement de Bâle-Ville a accepté avec remerciements pour les services rendus, la démission de M. H. Hassinger, comme professeur de géographie à l'université. M. Hassinger a été appelé à professer à l'université de Fribourg-en-Brigau.

Electrocuté. — On annonce de Merseburg (Prusse), qu'un grave accident s'est produit près de Koerbisheim. La cheminée d'une locomotive étant entrée en contact avec une conduite électrique, deux ouvriers ont été électrocités et plusieurs grièvement blessés.

Horrible mort. — A Offenbach (Allemagne), deux enfants ont été carbonisés mardi matin, dans une cabane en bois où ils avaient été enfermés en guise de punition par leur mère. Les enfants, ayant trouvé une boîte d'allumettes, mirent le feu à la hutte en jouant. Leurs cadavres ont été retrouvés entièrement carbonisés.

Une bonne prise. — Un prétendu chef monteur, nommé Sigg, de Dürflingen, plusieurs fois condamné, et recherché depuis quelques semaines par diverses autorités comme auteur de vols et de détournements, a été arrêté par la police à Rütli (Zurich).

En récoltant des hannetons. — M. Emile Kanziger, contremaître aux usines municipales de Schlnznach (Argovie) qui ramassait des hannetons, est tombé d'une échelle, s'est brisé la colonne vertébrale et a succombé. La victime était âgée de 36 ans.

Les courtoises de transmissions dangereuses. — A Niedergerlafingen (Soleure), un ouvrier d'une usine métallurgique, M. Gotfried Schweizer, 55 ans, a été happé dans une station électrique par une transmission et a eu un bras déshabillé. Il est décédé dans la nuit.

M. Louis-David Berdoz-Magnenet, 63 ans, de Rossignères, qui aiguisait des outils dans la chambre des machines d'une serrurerie-menuiserie de Gilon sur Montreux, a été happé par une transmission, serré entre l'arbre et le mur et entièrement dévêtu. Il ne paraissait pas d'abord être dangereusement blessé et put monter seul dans l'automobile qui le conduisit à l'hôpital, mais il avait des lésions internes, auxquelles il ne tarda pas à succomber après de vives souffrances.

Générosité posthume. — L'agriculteur Jean-Rodolphe Blüher, récemment décédé à Thoun, a fait don de 40,000 francs à différentes œuvres d'utilité publique.

Arrestation d'un escroc. — Le parquet genevois a fait écrouer à la prison de Saint-Antoine le nommé Urbain Schurvey, Fribourgeois, représentant pour le canton de Genève de la « Nationale, caisse enregistrée S. A. », à Zurich. Schurvey gardait les sommes encaissées chez des clients ou convenait avec ces derniers des arrangements particuliers qui lui permettaient de réaliser pour son propre compte des machines usagées cédées en échange de machines neuves. Le total des sommes ainsi détournées atteint 35,000 francs.

S'il en réchappe! — Le cour d'assises de Chemnitz (Saxe) a condamné Erich Walther Stock, 21 ans, deux fois à mort pour meurtre dans deux cas, dont l'un était accompagné de vol. L'assassin s'était emparé de 50 marks.

Une intéressante intention. — Comme à Milan, un comité pour la création de la mode italienne a été constitué à Rome. Ce comité a pour but de rendre l'Italie indépendante de la mode étrangère.

Train contre voiture. — Un train venant de Modène et se dirigeant sur Ferrare, a télescopé, à un passage à niveau, une voiture attelée d'un cheval. Des deux occupants du véhicule, un a été tué sur le coup et l'autre a été grièvement blessé.

A tout hasard. — On mande de Québec que des avions ont survolé mercredi, la région où sont effectuées des recherches pour retrouver les aviateurs Nungesser et Coli. Ils étaient chargés de jeter des imprimés ainsi libellés: « A Nungesser et Coli: On vous recherche nuit et jour. Votre position est au nord de la rivière Saguenay, dans la province de Québec. La région est habitée à plusieurs milles de cet endroit. Faites votre possible pour signaler votre présence pendant le jour au bord des Grands Lacs ou des rivières dont vous devriez suivre le cours. Si possible, faites des signaux deux heures après le coucher du soleil pendant quinze minutes en direction du sud. »

La mode est un éternel recommencement.

Le charme de la mode est d'être ondoiyante et diverse, mobile et changeante, ainsi que les flots écartés de la rive par un coup de vent et qu'un autre coup de vent ramène. Les « nouveautés » les plus hardies ne sont souvent que des redites, tout au plus une interprétation différente de celles de jadis.

Sans doute, chaque époque imprime au costume, à la coiffure, à l'attitude même des êtres, un caractère spécial; mais l'art de disposer en parure les éternels chiffons en diversifie si bien l'aspect que nous trouvons toujours quelque arrangement inédit: les vieilles modes redeviennent jeunes par transformation.

Rien ne nous paraît plus déplaisant, à distance d'un demi-siècle, que les foulards ou les cache-nez dont nos grands-pères trilleux et nos grand-mères prudentes usaient sans vergogne et sans coquetterie. En les baptisant écharpe ou fichu, nous avons fait de ces accessoires protecteurs l'élegant cache-col en tricot de soie à monogramme qu'un homme chic insère entre les revers du veston et du pardessus, le flot de crêpe de Chine ou de mousseline imprimée qu'une femme experte sait nouer et draper dans l'ouverture de la jaquette avec une savante négligence. Et c'est charmant!

Ce qui l'est moins, c'est la manie des snobinettes et des brebis de Papurge qui suivent la mode et qui en accentuent au besoin les outrances sans se soucier de ce qui convient le mieux à leur figure et à leur stature — sans parler des convenances. N'est-ce pas à cette ambiance montonnée, à ces exagérations de mauvais goût que nous devons l'audace de cer-

tains décolletages et du raccourcissement des jupes auxquels l'esthétique ne trouve pas plus de compte que la décence?

Soucieux de rénover le charme vraiment féminin de leurs clientes, les couturiers se proposent, paraît-il, d'allonger et d'étoffer nos robes; nous n'aurons plus l'air d'être enfermées dans des étuis. Les tendances éclectiques de la mode actuelle nous achèment tout doucement vers cet heureux résultat, s'adaptant aux heures et aux circonstances, deux formules qui expriment avec un égal bonheur nos conceptions d'élégance: pour le jour, c'est la robe droite, nette, simple et pratique; pour le soir, la souple et molle retombée des étoffes transparentes, la majestueuse ampleur des volants de tulle, la mobilité des jupes évasées dont le bas se développe avec des mouvements onduleux et qui donnent à la démarche de la femme tant de grâce légère et pimpante.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Service spécial de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Le poison s'infiltré.

PARIS, 23 (Havas). — M. Painlevé a déclaré au « Matin » que les quelques incidents qui ont marqué la convocation des réservistes prouvent qu'une propagande perverse s'est exercée sur les hommes avant leur convocation, mais qu'heureusement elle n'en a influencé qu'un nombre infime. Il n'y a, en effet, que trois incidents qui n'ont englobé chacun que 80 à 100 réservistes, soit au total 250 hommes sur 20,000 convoqués jusqu'ici.

Après avoir montré que l'un de ces trois incidents avait été considérablement grossi, M. Painlevé a conclu que le haut commandement sait qu'il peut compter sur l'appui énergique du gouvernement.

Au Conseil des trade-unions. LONDRES, 23 (Havas). — Le conseil général du congrès des Trade-Unions et le comité exécutif du parti travailliste ont adopté une résolution dans laquelle tout en reconnaissant les difficultés et les dangers exceptionnels que présente la situation actuelle en Russie, ils estiment devoir protester contre la politique russe accusée d'exécuter des personnes innocentes du meurtre de Volkow, par mesure de représailles. Ils expriment l'espoir que l'on cessera d'exécuter en Russie des personnes coupables seulement de délits politiques.

LONDRES, 23 (Havas). — Le conseil général du congrès des trade-unions et le comité exécutif du parti travailliste ont adopté une résolution déclarant une opposition irréductible aux propositions gouvernementales pour la réforme de la Chambre des lords. Ils estiment que la Chambre des communes doit être l'autorité suprême pour toute question de loi et de finance nationale et que la Haute Chambre héréditaire devrait être abolie.

La santé de M. Briand. PARIS, 23 (Havas). — Selon le « Petit Parisien » l'amélioration constante dans l'état de M. Briand se poursuit normalement. On est pleinement rassuré sur sa guérison complète et prochaine. Avant de reprendre ses occupations au quai d'Orsay, l'ancien président du Conseil ira se reposer quelque temps.

Le roi Alphonse est parti pour Londres. MADRID, 23 (Havas). — Le roi est parti pour Londres via Paris, accompagné du duc de Miranda, grand intendant du palais, porteur d'une note au quai d'Orsay, relative à l'Anger, la paix dans le Pacifique.

TOKIO, 23 (Havas). — Le correspondant du « Kokumin », à Genève, a télégraphié que l'amiral Saïto, chef de la délégation japonaise, est muni d'instructions lui donnant pleins pouvoirs pour proposer éventuellement à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis un pacte tripartite de sécurité. L'amiral Saïto fera savoir qu'aucun accord naval ne pourra être satisfaisant s'il ne s'accompagne d'un double sentiment de confiance et de sécurité mutuelles. Si cette proposition était adoptée, ce serait, remarque-t-on dans certains milieux, la paix définitivement assurée dans le Pacifique.

Un cambriolage qui fait du bruit. PARIS, 23 (Havas). — On mande de Londres au « Petit Parisien » que la nuit dernière, tandis qu'un député assistait à la séance des communes, des cambrioleurs ont pénétré dans son domicile particulier et ont fait main basse sur l'argenterie et les bijoux ainsi que sur d'autres objets de prix d'un montant total de 900,000 fr. français.

Ce vol a provoqué une sensation d'autant plus vive que les malfaiteurs se sont ensuite acharnés sur quatre toiles de matras qui avaient une valeur de 1000 livres sterling et qu'ils ont lacérées sauvagement.

Monsieur et Madame Fritz Bögli-Jan et leurs enfants, à Neuchâtel; Monsieur Emile Bögli-Mäder, à Saint-Blaise; Madame et Monsieur Eugène Petitpremier-Bögli et leur fils, à Genève; Madame et Monsieur Adolphe Moser-Bögli, à Berne; Monsieur et Madame Hermann Bögli-Blanck et leurs enfants, à Saint-Blaise, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin d'annoncer à leurs amis et connaissances, le décès de leur cher père, beau-père, grand-père, oncle et parent.

Monsieur Jacob BÖGLI survenu le 21 juin, dans sa 81ème année, après une courte et pénible maladie. Saint-Blaise (Tilleuls 5), le 22 juin 1927. J'ai attendu patiemment la délivrance de l'Eternel.

L'enterrement aura lieu le vendredi 24 courant, à 13 heures. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Cours du 23 juin 1927, à 8 h. 30, du Comptoir d'Escompte de Genève, Neuchâtel

Table with 3 columns: Cours, Paris, Londres, Milan, Bruxelles, New-York, Berlin, Vienne, Amsterdam, Madrid, Stockholm, Copenhague, Oslo, Prague. Rows include: sans engagement, fluctuations, renseigner, téléphone 70, Achat et Vente de billets de banque étrangers, Toutes opérations de banque aux meilleures conditions.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S. A.